

# L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL OULX

Audet, M. F. J. Cobourg, Ont.  
201, rue Ottawa, Ont.  
Janv. 22



## SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE  
GEORGES PELLETIER  
ABBÉ EDM. LANGEVIN-LACROIX  
ABBÉ ARTHUR CÜROTTE  
ANATOLE VANIER  
MARIE-CLAIRE DAVELUY  
JACQUES BRASSIER

MOT D'ORDRE : — NOS RÉGIMENTS ET LA  
LANGUE FRANÇAISE.....  
NOTRE INDUSTRIE.....  
LE PÈLERINAGE DE DOLLARD.....  
LES CONDITIONS DE NOTRE AVENIR.....  
AMITIÉS CATHOLIQUES FRANÇAISES A  
L'ÉTRANGER.....  
LES LIVRES — ÉTUDES, DE MARGUE-  
RITE TASCHEREAU.....  
LA VIE DE L'Action française.....

Table des matières du vol. V

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

# Canadiens-Français

*Soyons fiers de nos institutions*

## NOS ÉPARGNES

dans nos banques.

## NOS PLACEMENTS

dans nos industries

## NOS ACHATS

chez nos marchands

## NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

## "La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de neuf millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

**L'Action française** est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer Héroux, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.



La plus importante Librairie et  
Papeterie Française du Canada

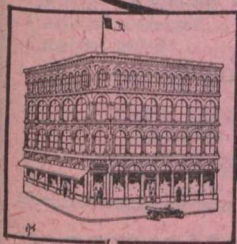


Nous enverrons sur demande nos

## CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " " )
Livres Religieux	(7 " " )
Littérature et Science	(5 " " )
Livres et Articles de Classe	(8 " " )
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " " )
Livres Canadiens	(2 " " )
Pièces de Théâtre	(1 complet )

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation \* \* \* \* \*



### GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs  
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

# UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toute sorte de folles entreprises.

## Versailles Vidricaire Boullais

LIMITÉE

**MONTREAL**

Immeuble Versailles  
Tél: M. 7080

**QUEBEC**

80, rue S.-Pierre  
Tél: 8620

**OTTAWA**

Imm. Banque Nationale  
Tél: Queen 503

TEL. BELL: EST 2390

# J. O. LABRECQUE & CIE

AGENTS POUR LE CHARBON

## DIAMANT NOIR

ET LE

## COKE

DE LA

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

141, RUE WOLFE,

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.



**TOUJOURS EN AVANT**

**THE  
PRIMUS**

Noir et Vert  
naturel

En paquets  
seulement.



Conserves  
Alimen-  
taires de  
Fruits  
et  
Légumes  
**PRIMUS**

POUDRE A PATE  
CRÈME DE TARTRE  
GELÉES EN POUDRE

**“PRIMUS”**

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

**L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée**

Maison fondée  
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie  
(Édifice Versailles)

**90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL**

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,  
avec une charte provinciale, et opère dans la province  
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

**DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT**

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la  
“Canadian Fire Underwriters' Association”  
quant à ses taux.

**A.-A. Mondou, N. P.**  
Président et Gérant général.

**J. Marchand,**  
Sec.-Trés.

**Tél. Bell Main 2181-2182**

Recommandez-vous de l'**ACTION FRANÇAISE** chez l'annonceur — pour  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

# LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

REMISE DE

25%

SUR TOUS NOS LIVRES

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$40,000,000.00

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLEY,

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

### BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.



## NOS RÉGIMENTS ET LA LANGUE FRANÇAISE

---

*Ce mot d'ordre ne vient pas envenimer inutilement le débat ; il est déjà prêt depuis deux mois. Depuis deux mois nous voulions dénoncer l'habitude déplorable de commander nos cadets en langue anglaise. Cette habitude consacre de dangereuses admissions. C'est admettre, à l'encontre de l'article 133 de la constitution fédérale, l'unilinguisme en certains services fédéraux ; c'est abdiquer l'individualité de nos régiments dans l'armée canadienne ; c'est favoriser la tendance à la considérer, non point comme des unités de l'armée de notre pays, mais de l'armée impériale. Nous demandons respectueusement aux autorités de nos séminaires et de nos collèges, aux commandants de nos régiments et de nos gardes indépendantes, de faire cesser ce malheureux état de choses. Il est temps, au surplus, que l'instruction et l'inspection de nos cadets soient réservées à des officiers de notre langue. Pour nous, c'est une question de justice et de dignité. Nous voulons que partout notre race sauvegarde son individualité. Nous voulons que si demain nos jeunes gens sont encore appelés à aller verser leur sang « pour la cause du droit », le sacrifice leur en soit demandé en une langue qui ne leur rappellera pas tout d'abord la violation de leurs droits dans leur propre pays.*

L'ACTION FRANÇAISE.

## NOTRE INDUSTRIE

Nous vivons en pleine ère du machinisme. Partout, dans les usines, la machine-outil aide l'ouvrier. Souvent elle le remplace. Les progrès du machinisme ont décuplé le rendement industriel, ils le centupleront demain. Moins que jamais l'on peut étudier la situation économique d'un pays, d'une race, sans se demander quelle place y tient l'industrie.

Une autorité américaine sérieuse a récemment évalué à deux millions le nombre de gens qui, chez nous, vivent de l'industrie, de façon directe ou indirecte. C'est presque le quart de la population canadienne totale. Cela signifie que, dans notre pays comme chez les autres nations civilisées de l'extérieur, les industries ont pris une extension considérable, surtout depuis trois ou quatre décades. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant, compilé par la *Canadian Manufacturers Association*, à même les statistiques fédérales et provinciales des cinquante dernières années :

Année	Nombre d'usines	Mise de fonds totale	Nombre total d'employés	Salaires annuels versés	Valeur totale annuelle des produits ouvrés
1870 {	Canada..... 41,259	\$77,964,020	187,942	\$24,907,846	\$221,617,773
{	Québec..... 14,079	28,071,868	66,714	12,389,673	77,205,182
1880 {	Canada..... 49,722	164,957,423	254,894	59,401,702	309,731,867
{	Québec..... 15,754	59,126,992	85,673	18,322,962	104,662,258
1890 {	Canada..... 75,964	353,213,000	369,595	100,415,350	469,847,886
{	Québec..... 23,034	116,974,615	116,753	30,461,315	147,459,583
1900 {	Canada..... 14,650	446,916,487	339,173	113,249,350	481,053,375
{	Québec..... 4,845	142,403,407	110,329	36,550,655	158,287,994
1910 {	Canada..... 19,218	1,247,583,609	515,203	241,008,416	1,165,975,639
{	Québec..... 6,584	326,946,925	158,207	69,432,967	350,901,656
1918 {	Canada..... 35,797	3,034,301,915	677,787	629,460,863	3,458,036,975
{	Québec..... 10,540	860,468,768	207,513	175,799,975	920,621,171



A Montréal même, où l'on évaluait l'ensemble des produits manufacturés, en 1871, à \$32,751,966, il a atteint, en 1918, le total de \$493,727,258. C'est plus de la moitié du rendement industriel total de notre province, cette année-là, à peu près le sixième de toute la production usinière canadienne de 1918. La production montréalaise a dépassé \$551,814,000, en 1919, soit 17% de la masse de la production globale du Canada.

Le tableau ci-haut cité établit la part du Québec dans le développement graduel des industries canadiennes, du lendemain de la Confédération à ces dernières années. Notre province s'est donc industrialisée très vite. La valeur des produits ouvrés y a monté de 77 millions un quart, en 1870, à plus de 920 millions et demi, en 1918. Elle a probablement atteint le milliard, en 1919, si elle ne l'a dépassé. Il y a toutes sortes de causes à cette progression industrielle. Les principales sont : la proximité, pour les grandes industries, de matières premières nombreuses et à bon marché, dans notre province même; la qualité de la main-d'œuvre québécoise, en très grande partie canadienne-française; l'abondance de l'énergie hydro-électrique (il y en avait 925,000 chevaux-vapeur exploités, en 1920); de grandes facilités de communication et d'expédition, par terre et par eau, avec tous les pays extérieurs, de même qu'avec les autres provinces canadiennes; le fait que Montréal, par suite de sa situation géographique exceptionnelle, est et promet de rester d'ici longtemps le centre de la navigation, des chemins de fer et du commerce, pour une vaste région de l'Amérique du Nord.

\* \* \*

Quelle est notre part, à nous, Canadiens français, dans le développement industriel du pays, ou, plus précisément,

du Québec? Car, sauf une couple d'industries canadiennes-françaises de quelque importance, hors du Québec, toute notre industrie à nous est dans notre province.

Nous avons eu, jadis, une série de petites industries, puis d'industries moyennes, jusqu'à ce que se développât autour de nous la grande industrie contemporaine. En avons-nous maintenant de grandes? Pourrons-nous jamais espérer en avoir de très considérables, et tout à fait à nous? Sinon, pourquoi? Et que penser de la thèse faite parfois sur l'industrialisation désirable du Québec? Un coup d'œil sur notre passé et notre présent industriels nous laissera mieux prévoir l'avenir, dans ce domaine.

Au temps des Français, Talon avait établi, chez nous, des rudiments d'industries. Sitôt qu'il fut rentré en France, elles périclitèrent. Pontchartrain écrivait, en 1708, à M. Raudot, qu'*« il ne convenait pas au royaume [de France] que les manufactures fussent en Amérique, parce que cela porterait préjudice à celles de France... »* Les intendants des dernières années du régime français laissèrent disparaître tout à fait les vestiges des industries établies par Talon. Le pays n'avait même pas d'industries essentielles. Il avait toujours importé beaucoup plus ou'il n'avait exporté. Seules les petites industries ménagères y survivaient. Ruinés par *« un système de spéculation honteuse sur la misère publique »*, (Émile Salone, *la Colonisation de la Nouvelle-France*) les Canadiens n'avaient à peu près aucun argent. Ils avaient souffert, en 1714, d'une première banqueroute de l'État. Louis XV leur fit *« les adieux d'un banqueroutier »*, selon la forte expression de Salone. Peuple de paysans qui n'avaient jamais eu de fortune, ils souffrirent derechef d'un dernier règlement avec le trésor français. Le roi de France devait, en 1760, près de 90 millions de livres à sa colonie d'Amérique. Il



en paya à peine un peu plus du tiers, 37,607,000 livres. Des spéculateurs anglais et français avaient racheté à vil prix les créances des particuliers. Les habitants, qui en avaient pour 41 millions de livres, n'en touchèrent que 12 millions. C'était une perte de 29 millions (*Lendemain de conquête*, l'abbé Groulx). Ils n'avaient donc pas de capitaux pour l'industrie non plus que pour le commerce. L'Anglais établi au pays, ils se mirent tout à fait à l'agriculture. L'importation française même cessa, Murray la défendant, parce que, disait-il, elle ne pouvait se faire qu'au détriment de l'industrie anglaise et des marchands anglais fixés au Canada. Il fallait acheter de l'Anglais, de lui seul.

Nos industries ménagères pourtant se développèrent au foyer. Charlevoix, au temps des Français, avait déjà noté, en parlant de nos ancêtres, « *leur habileté manuelle et leur ingéniosité mécanique* ». Plutôt que d'acheter de l'Anglais, qui se faisait payer très cher et leur vendait la marchandise qu'il voulait, et aussi parce qu'ils étaient pauvres, nos aïeux se mirent à fabriquer à la maison à peu près tout ce qu'il leur fallait pour leurs besoins. « *Warm cloth of druggel [étoffe du pays] came from the hand-loom of every parish. It was all wool and stood unending wear... The women of the household fashioned it into clothes... Heavy clogs made of hide [bottes sauvages] or mocassins of tanned and oiled skins, impervious to the wet, were the popular footwear in winter... Knitted gloves were also made at home, likewise mitts of sheepskin with the wool left inside... Most of the farm implements were made in the colony... The habitant made his own harnesses...* » (William Bennett Munro, *The Seigniors of Old Canada*).

Lentement, nos ancêtres firent de petites économies. Comme la paix avait succédé aux guerres et aux expéditions militaires interminables du régime français, ils purent

développer leurs terres, amasser quelques louis. Il y eut, chez leurs fils, des hommes qui, constatant les besoins des leurs, et aussi les profits des industriels et des marchands anglais établis dans la colonie pendant la première moitié du XIXème siècle, voulurent satisfaire les uns, avoir leur part des autres. Peu à peu, avant que s'ouvrît l'ère des chemins de fer, le Canadien français eut des tanneries, des scieries, quelques établissements industriels. Ce fut notre petite industrie, notre début. La masse vivait dans les campagnes, Montréal et Québec étaient les deux seules villes un tant soit peu populeuses de la province, et celle-ci n'avait guère d'industries importantes. Le marchand de campagne fut à la fois commerçant et petit industriel, intéressé dans de nombreuses exploitations, — fouloirs, scieries, tanneries; et pendant des années, il eut aussi presque le monopole des transports. Il voiturait à Québec ou à Montréal l'excédent de ses achats ou des produits des cultivateurs de sa région, à bord de goélettes dont il était propriétaire. Il était à la fois banquier, armateur, marchand, industriel; il tint, jusqu'à ce que se répandit le chemin de fer, chez nous, une place importante dans notre embryon de développement économique.

Au début du XIXème siècle, le bateau commença de faciliter les transports d'un bout à l'autre de la province; mais il ne pouvait voyager de Montréal à Québec, de Québec au golfe que six ou sept mois par an. Le reste du temps, le pays n'avait, pour communiquer d'une région à l'autre, que de mauvaises routes. Le chemin de fer vint. Il changea la face des choses. La construction de voies ferrées eut entre autres résultats le remplacement de la petite industrie par la moyenne. En 1849, on avait commencé à construire le *Saint-Laurent & Atlantique*, de Montréal à Portland, Maine. En 1860, le *Grand Tronc*



va de Montréal à la Rivière-du-Loup. En 1850, il n'y a que 60 milles de rails dans notre pays. En 1860, il y en a 2000 milles. Vers 1870, un chemin de fer relie directement Montréal à Québec. Ces deux villes, jusque là, étaient, pendant six mois de l'année, à des jours et des jours de distance. Le chemin de fer les mit à moins d'une demi-journée de trajet. La rive sud du Saint-Laurent, de Québec au golfe, où les habitants ne pouvaient communiquer entre eux que difficilement, par terre, eut bientôt l'*Intercolonial*, qui relia Québec à Halifax. La province, dès lors, se contracta en quelque sorte autour de Québec et de Montréal. Les industries de ces deux villes eurent d'une année à l'autre des marchés à la fois plus rapprochés et plus étendus. Les Anglais, qui avaient déjà de l'expérience, acquise outre-mer, des capitaux, quelques banques, dont la Banque de Montréal fondée au commencement du XIX<sup>ème</sup> siècle et déjà prospère, et les chemins de fer, prirent tout de suite la tête du développement matériel rendu nécessaire et profitable par le nouveau régime des transports. Des nôtres se taillèrent néanmoins une bonne place dans le domaine industriel. Doués d'une intelligence native remarquable, d'un sens des affaires acquis au contact de l'élément anglais, et, aussi, explicable par leurs ascendances paysannes débrouillardes, quelques Canadiens français entreprenants fondèrent, en ces temps assez rapprochés, des maisons dont certaines, trop rares, ont survécu. Ils eurent une tâche plus dure que leurs concurrents anglais; car ils n'avaient guère, eux, qu'à compter sur les menues épargnes de nos compatriotes; nos banques n'existaient pas encore. Nos gouvernants, tant anglais que français, nous avaient, à l'instigation de leurs mandants d'outre-mer, tenus soigneusement à l'écart de toute vie industrielle. On n'avait pas voulu nous laisser implanter

ici des industries dont la réussite aurait enlevé à celles de France et d'Angleterre un marché profitable. Aussi, ce que nous marquâmes de progrès dans ce domaine, de 1850 à 1890, les nôtres le firent à tâtons. Le travail leur fut dix fois plus dur qu'à leurs concurrents d'une autre langue. Nous avions la même intelligence, nous n'avions pas les mêmes moyens matériels. Et si, peu à peu, certaines industries lancées par les nôtres progressèrent, malgré les désavantages de la première heure, nous devîmes néanmoins, et graduellement, tributaires de l'industrie anglo-canadienne. La construction du *Pacifique Canadien*, commencée en 1880, terminée en 1885, aida au développement de celle-ci; car elle mit à moins de six jours de Montréal un immense territoire qui, jusqu'à là, en était à un mois de trajet, et ouvrit à la colonisation et à l'agriculture une vaste région où l'industrie devait bientôt trouver de nouveaux et excellents débouchés.

L'industrie moyenne connut des périodes difficiles. Des crises financières survinrent dont les répercussions, de 1890 à 1900, jointes au mouvement centralisateur de l'industrie, — mouvement lancé aux États-Unis et qui passa les frontières, — eurent entre autres conséquences la diminution du nombre des fabriques canadiennes. Celles-ci, qui étaient au nombre de 75,964 pour le Canada et de 23,034 dans le Québec, en 1891, n'étaient plus en 1900 que 14,650 dans le premier, et 4,845 dans le second. L'industrie canadienne manifesta dès lors une tendance très nette à la concentration des entreprises. Plusieurs de nos industries, à nous, subirent à cette époque des échecs dont elles ne se relevèrent pas; d'autres disparurent, englobées par le mouvement de concentration commencé alors, pour se continuer depuis, avec une intensité de plus



en plus grande. Nous en arrivions à la période de la grande industrie. Cela ne devait pas être à notre avantage.

Les Anglais savaient déjà quelles immenses ressources offrait notre pays à leurs industries et à leurs capitaux. Nos voisins, les Américains, étaient en train d'industrialiser largement leur pays. Ils regardèrent, vers 1900, autour d'eux. Ils virent, assez près de leurs grandes cités industrielles, notre sol couvert, sur une grande superficie, de forêts inexploitées; au cours de leurs voyages de chasse et de pêche dans les parties reculées du Québec, ils découvrirent nos chutes d'eau capables, une fois captées et aménagées, de produire à peu de frais des milliers de chevaux-vapeur d'énergie électrique. On leur signala les richesses de nos gisements d'amiante, où, leur dirent les géologues, les quatre-cinquièmes de l'amiante connu dans tout l'univers était enfoui. Leurs forêts étaient déjà fort entamées, ou à demi-brûlées. Ils n'avaient pas d'amiante et ce minéral commençait à tenir une large place dans l'économie générale industrielle. Nos visiteurs avaient de l'audace, de l'argent, souvent les deux ensemble. Ils avaient aussi des techniciens et des chimistes. Nos gouvernants, à nous, étaient inaptes à prévoir les développements industriels intenses de la période qui venait de s'ouvrir et qu'allait accentuer au pays la construction de deux nouveaux transcontinentaux, le *Nord Canadien* (de 1895 à 1915) et le *Grand Tronc Pacifique* (de 1905 à 1911). Il y avait au surplus, chez nous, des spéculateurs et des intermédiaires intéressés à la vente ou à la concession, à n'importe quel prix, de nos principales ressources naturelles. Pour notre part, nous n'avions encore guère d'argent, notre finance commençait à peine à prendre quelque importance, notre public effrayé par la déconfiture de deux ou trois banques montréalaises hésitait à confier ses épargnes, comme il l'aurait fallu, aux

survivantes; notre presse, prise presque toute par la politique, et aux mains des politiciens, ne s'occupait pas des questions économiques; à peine si quelques hommes publics, de rares journalistes et de très rares savants de laboratoire et de polytechnique prévoyaient les immenses développements prochains de l'électro-dynamique, de la fabrication du papier, devinaient quelle ère s'ouvrait déjà. Aussi l'étranger, plus avisé, plus riche, râfla-t-il en un rien de temps presque tout ce qui était accessible de notre domaine public.

Ces concessions acquises, à vil prix et à des conditions extraordinairement favorables, par des capitalistes américains et des syndicats anglo-américains ou européens, ceux-ci en mirent une partie en exploitation. On y monta de grandes usines, des lignes de transmission, des dynamos, on construisit des barrages et des fabriques où l'on ne ménagea pas l'argent. Les nôtres continuèrent, à de rares exceptions près, à y tenir les rôles de subalternes, d'artisans, de manœuvres. Notre bien enrichit l'étranger. Nous n'y trouvâmes qu'une pitance. Ainsi devînmes-nous presque des intrus chez nous.

Entre temps, dans nos villes, la grande industrie avait fini de livrer bataille à la petite et à la moyenne. Elle les absorba ou les anéantit. Presque tout passa à l'Anglais, de 1890 à 1910. Des filatures de coton, créées par les nôtres, des maisons canadiennes-françaises de caoutchoucs, de toiles huilées, de prélaris, des entreprises d'énergie ou de traction électrique, où certains de nos industriels avaient mis leurs capitaux, durent faire face aux nécessités de l'heure, se remonter, acheter du nouveau matériel, afin de remplacer leur outillage détérioré, démodé ou incapable de soutenir la concurrence américaine ou anglo-canadienne. Il fallait mener une lutte plus vigoureuse, essayer d'éviter



l'absorption par des maisons puissantes, pourvues de capitaux. Harassés par leurs concurrents et presque ruinés, en maints cas, faute d'argent liquide, nos industriels durent forcément opter entre la perte, à brève échéance, de leurs capitaux déjà engagés, et le recours aux institutions financières anglo-canadiennes, puisque les nôtres ne faisaient que commencer à essayer leurs forces. Des industriels et des banquiers de langue anglaise, avisés et flairant de belles affaires, vinrent au secours de nos gens. Ils y mirent, au préalable, leurs conditions : *Business is business*. Cela changea la face des choses. Des cartells se formèrent, il y eut des apports de capital nouveau, des remaniements de conseils d'administration. Des fusions d'intérêts se firent. Des entreprises canadiennes-françaises déjà prometteuses, en belle situation sur le marché québécois, se transformèrent, de ce jour et graduellement, en maisons à façade, à mentalité, à profits anglo-canadiens, où les nôtres ne tinrent plus que des emplois inférieurs, quand ils les gardèrent. De nos jours, telles de ces industries, qui comptent encore des actionnaires canadiens-français, sont presque toutes anglicisées, en réalité, du sommet à la base; il n'y reste à peu près que de l'anglais, bien que les fondateurs en aient été des Canadiens français. Elles seront, demain, tout à fait anglaises, par suite du fonctionnement de règlements intérieurs, du règlement de successions compliquées ou du fait de mariages mixtes, brèche par laquelle une part de la fortune canadienne-française s'en est déjà allée dans les coffres anglo-canadiens. Ainsi avons-nous subi de trop lourdes pertes, pendant cette période de réorganisation et de développement des industries canadiennes.

S'il y eut à ce recul industriel véritable de notre race des causes profondes, indépendantes, jusqu'à un certain point, de notre volonté, d'autres tiennent au caractère

même, au manque de prévoyance, de claire vue de quelques industriels, à l'absence de sens patriotique de tout un groupe des nôtres. Plusieurs de ces industriels s'étaient enrichis. Leurs maisons s'étaient développées notablement. Tentés par la vie facile, par l'appât du luxe, amollis, en quelque sorte, par leur succès, ils préférèrent ne pas remettre dans leurs affaires la plus forte partie de leurs bénéfices. Ils manquèrent de véritable ambition. Ils prirent leurs profits à même leur entreprise initiale, soit pour les dépenser plus ou moins sagement, soit pour les placer ailleurs, dans des affaires menées, développées, dirigées par des gens d'une autre langue. Ils se sont parfois fait élire dans les conseils d'administration de ces autres maisons. Leur succès, sur ce terrain, fut plus apparent que réel. Leur influence ne compta guère. L'argent ainsi pris à leurs affaires pour le mettre ailleurs, ils l'employèrent mal. Ils appauvrirent ainsi leur propre industrie en n'y plaçant pas l'argent qu'elle avait produit, dont elle avait besoin pour se développer davantage. Ils se désintéressèrent en outre et jusqu'à un certain point de leur propre succès industriel, puisqu'en même temps que leur argent, ils morcelaient leur attention. Or, on ne bâtit bien qu'une construction à la fois. Au surplus, ils enrichirent de l'apport de leur argent des industries où, s'ils ont touché de beaux dividendes, ils n'exercèrent aucune influence profitable à leur race. Aussi, pendant ce temps, d'autres entreprises lancées et montées chez nous, et qui eussent bénéficié de leur concours, de leur nom, de leur crédit, de leur expérience des affaires, s'ils s'y fussent intéressés, quant à s'intéresser à l'extérieur, ont périéclité, ou ne se sont pas développées comme elles le promettaient. Leurs maisons à eux-mêmes, drainées peu à peu d'un argent qu'elles rapportaient et qui aurait dû en accroître les ressources disponibles, ont manqué de faire



les progrès qu'elles eussent accomplis; ou bien, livrées à des subalternes, à des salariés sans intérêt personnel dans l'entreprise, ou à l'administration de fils mal dressés aux affaires, — nous avons eu nos *filis à papa*, nous aussi, — elles ont raté leur développement normal.

Par ailleurs, d'autres de nos industriels, limitant à un horizon trop étroit leur travail et leurs ambitions, ont craint de donner à leurs entreprises une extension telle qu'il aurait fallu y introduire des techniciens, du capital, des actionnaires, des obligataires, dont ils redoutaient la présence, même s'ils eussent été de notre race. On s'y est tenu à la routine, à des méthodes de fabrication désuètes; on a voulu vivre sur le vieux gagné, à part, tandis que les concurrents anglo-canadiens, écartant des périls imaginaires, allaient de l'avant, amélioraient leurs procédés de fabrication, recouraient à des techniciens, à des chimistes, absorbaient des capitaux extérieurs nécessaires, tout en conservant la direction et le contrôle suprêmes, menaient une publicité intense, agrandissaient leurs débouchés, décuplaient leur production, abaissaient leur prix de revient, et donc touchaient des bénéfices bien plus considérables que par le passé. Certaines de nos industries, à nous, n'ont pas marqué de progrès sensibles, depuis des années, par leur seule faute. Elles n'ont pas osé, ou, si elles ont progressé, ce fut malgré elles, peut-on dire. Elles sont, malgré leur prospérité présente, en péril d'être un jour ou l'autre ruinées ou absorbées par des concurrents anglo-canadiens ou américains, pour n'avoir pas encore compris que nous n'en sommes plus à l'an 1890, et qu'outre l'honnêteté et des produits de marque, il faut aujourd'hui, pour réussir dans le domaine industriel et y garder sa place, des laboratoires, des machines perfectionnées, des techniciens, l'utilisation de tous les sous-produits, des capitaux décu-

plés, de la publicité, et une initiative qui ne se dément pas d'une heure.

Nos épargnants, eux aussi, ont leur part de responsabilité, dans le recul de nos industries. Un bon nombre de ceux qui, chez nous, ont quelque argent, n'ont guère compris encore qu'on peut l'utiliser à la fois patriotiquement et pratiquement. Une forte partie de leurs épargnes s'en est allée dans les banques anglo-canadiennes. Leur argent, — avec du capital français et belge importé et placé dans des mains et des institutions étrangères où il a travaillé contre nous et les nôtres, au vrai, — a surtout servi à accroître le développement d'industries et de maisons anglo-canadiennes. Certes, il convient, dans le placement de ses épargnes, de rechercher d'abord si les entreprises canadiennes-françaises qui les sollicitent sont sérieuses. Il n'est pas osé de dire que plusieurs l'étaient qui, faute de cet argent, ont dû disparaître. Quelques centaines de milliers de dollars canadiens-français les eussent portées à travers la période difficile des débuts ou de l'agrandissement. Il aurait peut-être, en certains cas, fallu courir des risques limités, que diminuaient d'autant les qualités morales d'ensemble, l'esprit réfléchi, les connaissances techniques, la valeur réelle des industriels dans le besoin d'argent, ainsi que la certitude de trouver un marché chez les nôtres. La masse de nos épargnants a cru devoir, trop souvent, placer son argent ailleurs. Elle ne l'a pas toujours mieux placé; elle l'a parfois même tout à fait perdu. Des sommes plus importantes de notre argent à nous, dans nos banques à nous, et dans nos entreprises à nous, eussent été un excellent facteur de notre progrès industriel. Nous ne faisons que commencer à l'entendre.

Et puis, a-t-on assez renseigné notre public, pendant des années, sur la nécessité de placer son argent au mieux



des intérêts de notre race ? Qui l'a instruit, sur ce point, avant 1910 ? Ou plutôt, jusque là, en a-t-il souvent entendu parler ? Il n'y a pas bien des années que nos journaux s'intéressent à la question économique, informent leurs lecteurs là-dessus, développent chez eux cette idée que, si nous voulons tenir chez nous toute notre place, nous ne devons pas être que les porteurs d'eau et les scieurs de bois de l'étranger, — américain ou anglais. Nos revues économiques ne datent que d'hier. Ce n'est que d'avant-hier que certains de nos quotidiens, — les autres ont à peine une décade, il faut le noter, — disent à leurs lecteurs ce qui se passe dans le champ économique. Pendant des années, la basse politique, l'information tapageuse, les potins de carrefour, la publicité d'industriels étrangers, ont rempli nos journaux. Des lanceurs d'affaires mirobolantes y ont obtenu, pour des entreprises dépourvues de tout sérieux, où trop de gens crédules ont placé leur argent pour l'y perdre, ce qui les a ensuite mis en méfiance, une publicité fort mal surveillée. D'autre part, pressée de faire entrer l'argent dans sa caisse, une partie de notre presse ne s'est pas assez intéressée, à venir à ces années-ci, à des mouvements, à des affaires, à des entreprises légitimes qui, si on eut fait quelque bruit autour d'elles, auraient pris un développement qu'elles attendent encore, eussent reçu un encouragement qu'elles ne font que commencer à recevoir.

\* \* \*

Voilà, pour le passé. Qu'avons-nous présentement ? Il n'y a pas, là-dessus, de statistiques officielles. Les recensements fédéraux ne font pas le partage des industries à capitaux canadiens-français, à capitaux mixtes, à capitaux anglo-canadiens, anglais ou américains. Les statistiques

provinciales indiquent un tant soit peu le développement des industries régionales, depuis 1900. On y peut suivre, par exemple, le progrès matériel de villes comme Chicoutimi, Hull, Joliette, Sherbrooke, Valleyfield, Trois-Rivières, Québec et Montréal, le recul de quelques autres, où des industries assez bien engagées d'abord n'ont pas abouti (*Annuaire statistique de la province de Québec*, 1919, pages 403 et ss.) On n'y voit pas, cependant, la part exacte des Canadiens français; il faut la faire à peu près, au petit bonheur. Il nous manque, dans l'ensemble, un relevé un tant soit peu complet de nos industries à nous. Quand l'aurons-nous? Pourquoi nos Chambres de Commerce ne s'entendent-elles pas pour le faire dresser? Nos industriels sauraient ainsi où ils sont, où ils vont.

Si nous ne pouvons nous hasarder, à cause de ce manque de statistiques précises, à établir l'inventaire de l'industrie québécoise aux mains des Canadiens français, notons néanmoins que l'industrie de la chaussure, une des plus importantes de notre province et du pays, est aux deux-tiers canadienne-française pour tout le Canada, (*Industrial Canada*, avril 1921). Elle l'était presque exclusivement, il y a une vingtaine d'années. Depuis, nous y avons perdu quelque terrain, par suite de différends ouvriers sérieux et de la pénétration du capital anglo-canadien. Dans l'exploitation de nos réserves forestières, où les Anglais et surtout les Américains se sont taillé une si large place, nous soutenons en partie de notre argent une grande entreprise de pâtes de cellulose dont l'animateur, les chefs, les techniciens et presque toute l'administration, sans parler de la main-d'œuvre, sont pour la plupart des nôtres. Une vieille maison canadienne-française fabrique d'excellents papiers de chiffons, répandus dans tout le pays. Deux ou trois manufactures de meubles domestiques commanditées



par du capital canadien-français font de belles affaires jusque hors des frontières québécoises. Un grand facteur d'orgues et quelques facteurs de pianos démontrent au Canada et même à l'étranger que les patrons et la main-d'œuvre du Canada français ont hérité des traditions d'honnêteté de facture, de dextérité manuelle, de finesse de travail des artisans de France. L'orfèvrerie et la bijouterie canadiennes-françaises ont des maisons au prestige reconnu. Une ou deux fabriques de machines aratoires travaillent à remplacer présentement dans les fermes québécoises les machines de même type jusqu'ici fabriquées dans l'Ontario et les États-Unis. L'une d'elles a des agences jusque dans l'Ouest canadien. Il y a, dans la confection, les lainages, la chapellerie, la sellerie, les malles, la maroquinerie, la fourrure, des industriels canadiens-français, qui font des affaires prospères. Les pâtes alimentaires québécoises sortent d'usines canadiennes-françaises. Nos fabriques de conserves, — fruits et légumes, confitures, marinades, — de même que nos fabriques de biscuits et de confiseries, se développent rapidement, à cause de la qualité de leurs produits. Il y a une large tranche de capitaux canadiens-français engagés dans une brasserie à nom français en vedette parmi toutes les autres du pays. Les articles d'une savonnerie canadienne-française lancée il y a déjà plusieurs décades font prime jusque dans les provinces voisines. Des parfumeries, des fabriques de médecines brevetées, de produits chimiques et pharmaceutiques, surgies depuis quelques années, agrandissent leur marché, dans notre province et au dehors. Nos maisons d'éditions, nos imprimeries sont assez nombreuses, elles prennent de l'importance et quelques-unes livrent au public des ouvrages qui, du point de vue de la facture typographique, font bonne figure à côté des produits d'ateliers anglo-

canadiens. Citons pour mémoire la principale de nos industries, celle des beurres et fromages, qui tient à l'agriculture, et où les nôtres occupent la toute première place. Rien qu'en 1918, cette industrie québécoise a rapporté plus de 61 millions à la province. Là-dessus, les nôtres ont dû figurer pour plus de 50 millions. L'industrie du sucre d'érable est canadienne-française, au même degré.

Bref, il est peu de branches de l'industrie, surtout dans la moyenne, où les nôtres ne se soient déjà taillé, malgré l'indifférence relative des épargnistes et du public acheteur canadien-français, et en dépit de son manque de gros capitaux, une place assez enviable. Un observateur avisé, doublé d'un économiste pratique, qui en étudierait les bilans annuels et les progrès faits malgré les obstacles dressés le long de la route, pourrait dresser une liste de quinze ou vingt industries de chez nous, bien à nous, à qui il suffirait d'apporter de nouveaux capitaux, un crédit plus étendu, de prêter quelques techniciens, et autour desquelles il faudrait mener une publicité légitime, pour qu'après-demain elles fussent aux premiers rangs des belles maisons canadiennes et nous assurassent une solide industrie à nous, commanditée et menée par les nôtres, susceptible de se faire une très large place sur le marché québécois, sans parler des ventes possibles au dehors.

\* \* \*

Aussi bien, avant de nous lancer, non dans la très grande industrie, qui exige de formidables capitaux, dont nous sommes encore dépourvus, mais dans l'industrie moyenne, ne serait-il pas inutile de commencer par rechercher ce que nous avons et ce qui nous manque. Une race



qui veut occuper dans l'industrie un rang important a besoin, entre autres choses, de matières premières facilement accessibles, d'énergie motrice peu chère, de capitaux assez forts, de chefs et de main-d'œuvre habiles et, finalement de marchés domestiques et extérieurs. Qu'avons-nous, que nous manque-t-il de tout cela? Un bref examen précisera où nous en sommes, dans ces domaines.

Pour ce qui est des matières premières, elles abondent sur et dans notre sol et notre sous-sol, encore que nos forêts aient été exploitées sans prévoyance par la plupart des grandes industries à capital étranger qui s'y sont fait d'immenses domaines, peu coûteux d'achat. Des incendies de forêts ont ajouté aux trouées pratiquées avec imprévoyance par un groupe de nos détenteurs de patentes. Ce qui reste de nos bois, surtout après la récente course aux réserves encore disponibles, course déterminée par la hausse, en 1919 et en 1920, en Bourse, des valeurs de sociétés fabriquant la pulpe et le papier, est pour l'heure presque inaccessible. Et même si les nôtres s'en portent acquéreurs, il faudra, à quelques exceptions près, pour qu'ils réussissent à mettre ces forêts en valeur de façon profitable, commencer par construire de nouveaux réseaux de voies ferrées et avoir en outre un régime plus efficace de protection contre les incendies, de même qu'un système de mise en coupe réglée, prudente, et de reboisement suivi. Nous aurons, dans ce domaine, à soutenir la concurrence tenace d'étrangers à qui un seul des nôtres a jusqu'ici pu tenir tête, au prix de remarquables efforts. Plusieurs de ces étrangers font une fabrication intensive, recherchent les profits invraisemblables, cueillent rapidement ce que nous avons de meilleur et s'en iront dans quelques années en ne nous laissant que des ruines, ainsi que le prévoyait jadis Mgr Laflamme. De ce côté, donc, nous aurons une lourde

besogne, non pas pour regagner le terrain perdu, — il est irrémédiablement perdu, car, lorsque l'État reprendra ses réserves forestières concédées à bail, elles seront presque toutes entièrement déboisées, — mais pour garder et réussir à exploiter celui qui n'est encore ni vendu ni affermé. Entre temps, pourtant, nos ébénistes et nos fabriques de meubles pourront mettre en valeur les bois qui nous restent, notamment nos érablières, nos chênaies, nos bosquets de noyers, de merisiers et nos frênaies.

Dans le domaine des minéraux une forte partie de nos gisements d'amiante connus, — l'amiante est, avec le bois, la principale matière première industrielle de notre province, — sont également aux mains d'étrangers. Rien qu'en 1920, selon les dernières statistiques minières du Québec, ceux-ci ont extrait des carrières d'amiante de la province et emporté à l'extérieur 152,740 tonnes de minéral de bonne qualité, et 36,303 tonnes de sables et de poussières amiantins. La valeur brute de ces 189,043 tonnes de minéral sorties du sol québécois était de \$11,887,456. On calcule que si cet amiante avait été ouvré dans notre province, la vente en représenterait la somme de 82 millions, pour nos industriels. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui se sont partagé ces 189,043 tonnes d'amiante québécois, ont fait tous les profits là-dessus. Tout ce que notre province a reçu l'an dernier, pour livrer ce minerai précieux à l'étranger, c'est approximativement cinq ou six millions en salaires aux mineurs et en droits régaliens. Nous enrichissons les autres, ils ne nous laissent que les miettes. C'est notre faute, celle de nos gouvernants. Peut-être, néanmoins, y a-t-il lieu de compter davantage avec l'avenir, à la condition que, dès ces mois-ci, l'on interdise l'exportation de l'amiante brut.



Il y a aussi, dans certaines régions du Québec, d'abondants minerais de fer; mais ils sont pour l'heure, au dire des chimistes, inutilisables (minerais titanifères), parce que nous n'avons pas encore découvert comment les débarrasser de leurs impuretés. Des tentatives d'exploitation entreprises sur la rive nord du bas Saint-Laurent n'ont pas abouti. « C'est une question vitale... mais on ne semble pas s'en préoccuper beaucoup » (Louis Bourgoïn, l'avenir des industries chimiques au pays, *Revue Trimestrielle*, décembre 1920).

L'élevage, par ailleurs, peut nous donner des laines, des peaux et des cuirs en quantité assez grande pour suffire bientôt presque à notre industrie de la chaussure, contrainte d'en acheter jusqu'à présent de grandes quantités à l'étranger. Nous avons les pâturages et les espaces nécessaires à l'élevage de milliers de bovins et d'ovins; l'on ne voit pas bien pourquoi cette source de matières premières nécessaires à l'industrie des peaux et des lainages, dont la prospérité dépend en une large mesure de l'activité de l'homme des champs, ne pourrait être mieux mise en valeur. De même, il nous manque peu de chose pour que notre industrie laitière, dont le développement a, depuis un quart de siècle, enrichi des milliers de nos cultivateurs et les a retenus à la campagne, prenne une extension encore plus grande. Il faut nous orienter davantage vers ces industries des lainages, des cuirs et peaux, des beurres et fromages, car elles sont liées à la prospérité de nos agriculteurs. Ainsi l'on voit que celles-là mêmes de nos industries où nous avons le plus réussi, où nous avons le plus de chance de réussir, se rattachent par plus d'un côté à l'agriculture. Il convient de ne pas l'oublier, de travailler davantage en ce sens; car nous n'avons pas encore assez d'industries agricoles dans les campagnes (Louis Bourgoïn, déjà cité), et les industries

ménagères de nos régions rurales sont en train de s'éteindre.

Donc, au chapitre des matières premières, il y a abondance. Mais, trop souvent, les nôtres eux-mêmes nous en ont presque dépossédés. Celles des champs nous restent. C'est à celles-là que nous devons nous attacher, sans négliger néanmoins d'essayer d'acquérir ce qui reste des autres. A nos gouvernants et à nos industriels d'y avoir l'œil.

Notons, d'autre part, notre manque relatif de houille, la dépendance absolue du Québec, des marchés extérieurs, — américain et néo-écossais, — pour ce combustible, de même que le manque total de gisements pétrolifères exploitables, dans notre province. Nos tourbières, qui sont vastes, sont inentamées. Du point de vue pratique, on ne peut encore les mettre en valeur profitablement. Les grandes ressources hydrauliques du Québec, où tout près d'un million de chevaux-vapeur d'énergie hydro-électrique sont développés, où 300,000 autres le seront d'ici quelques années, pourront dans une certaine mesure suppléer à ce manque de combustible; mais nos sources d'énergie hydraulique sont déjà elles aussi, — du moins les plus accessibles, — en grande partie aux mains d'étrangers ou de capitalistes anglo-canadiens qui ne les ont pas encore toutes exploitées; et si les industries électrochimiques doivent prendre, un jour, chez nous, « un développement dont on ne peut fixer les limites », il faut nous rappeler que, pour la force motrice, nous courons risque, par suite de la vente imprudente de nos principales chutes d'eau, à vil prix, à des gens d'autres races, de rester assez longtemps tributaires de ces concessionnaires étrangers. Or un peuple qui n'a pas chez soi, bien à soi, ses éléments de forces motrices, a toujours de la difficulté à s'imposer tout à fait dans la grande industrie.



Il y a les capitaux. Nous en avons incomparablement plus que nos ancêtres, mais beaucoup moins que nos voisins anglo-canadiens et américains. Nos trois banques d'es-compte, — la *Banque Provinciale*, la *Banque Nationale* et la *Banque d'Hochelaga*, — ont des millions de dollars amassés par les nôtres depuis deux ou trois décades surtout. Il y a aussi dans les deux banques d'épargne du Québec, — la *Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal* et la *Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec*, — une large tranche de nos économies, tout comme il en reste une part encore plus considérable dans les différentes banques anglo-canadiennes dont les succursales parsèment notre province. D'après le rapport officiel des opérations des banques canadiennes, le 31 mars dernier, les dépôts à demande et les dépôts d'épargne des trois premières banques canadiennes françaises étaient comme suit (ces chiffres sont sensiblement les mêmes qu'au 28 février dernier) :

	<i>Dépôts à demande</i>	<i>Dépôts d'épargne</i>
Provinciale.....	\$ 4,883,272	29,339,402
Nationale.....	7,516,735	40,889,838
d'Hochelaga.....	11,222,089	44,582,590
	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	\$23,622,096	114,811,830
	<hr/>	<hr/>
Grand total....	\$138,433,926	

De cette somme, 130 millions au bas mot appartiennent aux nôtres. Dans les deux banques d'épargne, il y avait, à la fin de janvier 1921, une somme de \$51,192,032, dont un peu plus de 41 millions à celle de Montréal et le reste à celle de Québec. Cet argent est aux quatre-vingtièmes canadien-français. M. Asselin a établi, (*le Devoir*, 4 avril 1921, les Canadiens français et la banque)

que des Canadiens français étaient porteurs, au 31 décembre 1915, selon la liste officielle des actionnaires de banques, pour cette année-là, d'une somme totale de \$8,592,000 de capital-actions de banques. On peut dire aujourd'hui, à la suite d'émissions de nouvelles coupures par les banques *Provinciale*, *Nationale* et *Hochelaga*, depuis six ans, que cette somme atteint 10 ou 12 millions. Les dépôts d'épargnants canadiens-français dans les banques anglo-canadiennes ne sont certes pas inférieurs à ceux que nous avons dans les deux banques d'épargne de Montréal et de Québec, — soit une quarantaine de millions; cela semble même être bien au-dessous de la vérité. Si l'on tient compte par ailleurs de l'argent déposé par les nôtres à la caisse d'épargne du Dominion, on peut affirmer, tout en restant dans les bornes de la stricte vérité, qu'il y a dans les différentes institutions de crédit et d'épargne du Canada au moins un quart de milliard de dollars d'argent canadien-français, toutes déductions faites des millions engagés dans l'escompte par nos banques. Nos épargnants placent en moyenne, depuis quatre ou cinq ans, une vingtaine de millions par année, en rentes de l'État ou de la province, en titres municipaux, en obligations industrielles et en valeurs étrangères, par le canal d'agences financières, pour la plupart canadiennes-françaises. Une seule a manié et placé plus de 8 millions, en 1920, pour le compte de ses clients. Une autre a vendu, en deux ans, 9 millions de valeurs municipales, scolaires et paroissiales à sa clientèle canadienne-française. Inscrivons pour mémoire les millions d'argent prêté sur hypothèque par l'entremise des notaires canadiens-français. L'on peut dire que nous avons, en argent, en titres mobiliers, en valeurs facilement réalisables et en créance hypothécaires, un capital qui dépasse assurément le demi-milliard. Ce n'est pas autant que nous en



devrions, que nous en pourrions posséder, que nous en aurions, si nous avons toujours su placer notre argent. Mais c'est déjà quelque chose.

Ces capitaux disponibles, il ne conviendrait certes pas de les engager à fond dans toutes sortes d'industries, de les jeter par millions dans des entreprises hasardeuses; il reste néanmoins que nous avons un réservoir d'argent modeste, si l'on veut, à côté de l'américain, de l'anglais, du français, mais auquel nos industries déjà établies et solidement assises ont déjà puisé avec profit, peuvent puiser plus largement pour se développer davantage, un réservoir où des chefs d'industries nouvelles pourront trouver des capitaux, à la condition d'offrir aux commanditaires d'excellentes garanties de compétence, d'honnêteté et de succès.

Car les chefs compétents sont une des grandes forces de l'industrie contemporaine. Nous en avons quelques-uns, à Québec, à Montréal et ailleurs. Ils font honneur à leur race, développent leurs maisons d'année en année. Ils ne sont pas encore assez nombreux. M. Vanier, dans un article précédent, s'est attaché à démontrer quelle grande influence des chefs auront sur le développement de notre agriculture, quelle impulsion ils lui donneront. Pas plus que l'agriculture, l'industrie ne peut prospérer sans chefs véritables, hommes de volonté, d'initiative, de courage, de détermination, de sens moral et pratique. Ces chefs, il serait oiseux, pour notre race, de les attendre du hasard. Il faut les former. Ce qui fit et fait le succès de puissantes maisons industrielles, aux États-Unis, en Angleterre, en France, ce sont des familles, des dynasties de chefs, c'est une élite patronale que constituèrent à la longue le milieu familial, l'entraînement, des connaissances générales, une culture acquise, poussée, le sens de la responsabilité. Aussi bien, chez nous, si nous voulons de vrais chefs, ne devons-

nous pas nous borner à les chercher dans le monde des bureaux d'affaires. L'instruction générale n'a jamais nui à personne. On a beau arguer du succès, dans le domaine industriel américain, d'hommes tout juste capables de lire et d'écrire quand ils y sont entrés, mais qui ont fait, dans la métallurgie et ailleurs, de remarquables meneurs d'hommes, on oublie qu'ils avaient des qualités natives exceptionnelles. Et plusieurs d'entre eux ont, par la suite, regretté de n'avoir pas reçu dès leur jeune âge une plus solide instruction. « L'instruction classique seule, suivie d'une instruction supérieure plus ou moins étendue et toujours suivie de stages dans des ateliers, peut faire de bons directeurs, de bons chefs d'industrie, de bons chefs de services commerciaux, des chefs capables de diriger des ateliers importants. L'instruction classique est donc, et cela est conforme à l'opinion de ceux-là mêmes à qui elle a manqué, celle qui est le plus propre à faire des *chefs* », écrivait il y a quelques mois un ancien officier français qui fit un stage d'industrie, fut ensuite ingénieur, chef d'ateliers et directeur d'une société industrielle française (*les Hommes qu'il nous faut*, — Pierre Pezeu). Vraies pour la France, ces paroles le sont aussi pour notre province. Un jeune homme pauvre qui a passé par Polytechnique, ou a fait des études classiques et universitaires, s'il y joint l'instruction technique et a des aptitudes aux affaires, est plus prêt à faire un bon chef d'industrie, un bon meneur d'hommes, que l'homme à peine ou à demi-instruit, qui a un peu de capital, mais n'a aucun bagage d'idées générales. Chez nous, si nous n'avons pas toute la fortune nécessaire pour lancer et mener à bien des industries d'une certaine ampleur, notre devoir est d'y suppléer par la formation intellectuelle et la qualité des chefs. Aussi bien nos écoles techniques, nos maisons d'enseignement commercial supérieur, nos



universités même devront-elles, à la longue, fournir plusieurs des chefs de demain, pour tenir la place et progresser. C'est à quoi elles tendent déjà. Il y a présentement, dans l'industrie, le commerce, les affaires, la banque et la finance, chez nous, des ingénieurs, des avocats, des hommes de profession libérale, des universitaires et des hommes cultivés, qui font leur marque et passent aux premiers plans. Il en faudra davantage et qui joignent la pratique des hommes et de l'atelier à l'instruction.

La main-d'œuvre, elle, ne nous manque pas. La canadienne-française est renommée, au Canada et aux États-Unis. Nous avons fourni aux usines américaines des tisserands et des ouvriers en chaussures d'une habileté telle qu'on a pu écrire, aux États-Unis : « *The United States itself could never have gained its prominence in cotton manufacturing and in boot and shoe making, had it not been able to draw upon the Province of Quebec for its factory hands.* » (Cité par l'*Industrial Canada*, avril 1921, page 58). Pareillement dans l'industrie de la chaussure canadienne, les artisans canadiens-français se sont mis au premier rang (même revue, page 74). Dans l'industrie de la pulpe et du papier, nos gens ont presque le monopole des *emplois subalternes*, elle vit presque d'eux seuls. Appuyons sur l'expression « emplois subalternes ». Trop souvent nous sommes contents de travailler au bénéfice des autres, d'être les bûcherons, les tâcherons, soit que nous n'ayons pas ambitionné davantage, soit que le préjugé de race ait tenu éloignés des premiers postes des Canadiens français méritants, qui ont commencé de gravir l'échelle alertement, jusqu'à l'heure où on les a découragés en leur laissant voir ou entendre qu'ils ne pourraient jamais monter jusqu'au sommet. Pourtant, ce n'est pas que les nôtres soient dépourvus de talent, d'intelligence, de sens pratique. Une

des principales maisons de pâtes de cellulose canadiennes a un personnel presque totalement canadien-français. Manœuvres, contremaîtres, commis, techniciens, chimistes, patrons, de l'entreprise, tous sont Canadiens français. Et l'une des fabriques de cette firme a dépassé maintes fois le rendement quotidien d'usines anglo-canadiennes et américaines de même importance. Si l'on a un regret à exprimer à propos de notre main-d'œuvre, c'est qu'elle a souvent de telles qualités que, pour l'avoir, on a presque dégnarni nos campagnes de leurs habitants.

Si notre main-d'œuvre est excellente, comme en témoignent les industriels d'autre langue au bénéfice desquels elle travaille en grand nombre, il faut signaler les avantages certains que donnerait aux patrons canadiens-français la formation, parmi leurs employés, de syndicats ouvriers nationaux et catholiques. Notons quelle homogénéité d'efforts et d'inspiration en résulterait, en résulte déjà, dans la région de Chicoutimi par exemple, quelles garanties il y a là de justice pour les ouvriers, de production continue et d'absence de différends fréquents et graves, pour les patrons. Aussi les industriels canadiens-français ont-ils, au simple point de vue de leurs intérêts, le devoir d'appuyer ce mouvement syndicaliste. D'autres motifs, et de plus relevés, doivent s'ajouter à celui-là. Que nos patrons restent à la merci des syndicats gouvernés par l'étranger, et ils seront plus que quiconque exposés à de graves déconvenues.

Enfin, il y a la question débouchés et transports. Pour ceux-ci, il y a contre nous le fait que tous les transports du pays, ou à peu près, sont aux mains d'Anglo-Canadiens ou de capitalistes étrangers. C'est un fait reconnu, on doit en tenir compte, et il n'est pas à notre avantage. Quant aux marchés, nous sommes en meilleure posture. Il y a au



Canada une population canadienne-française de plus de deux millions. On peut lui enseigner, avec une publicité bien faite, et si on lui offre des produits à un prix de revient égal et de qualité aussi bonne que ceux de provenance anglo-canadienne ou étrangère, à acheter les produits d'usines canadiennes-françaises. Certains de ces produits occupent déjà une bonne place sur le marché de notre province. Il ne faut pas se le dissimuler, cependant, même nos fabriques présentes, en dépit de l'excellence de leurs marchandises, de leurs prix comparables à celles d'importation étrangère ou de fabrication anglo-canadienne, ne trouvent pas chez nous tout l'écoulement qu'il leur faudrait. Cela tient à maintes causes. Une des plus importantes, c'est la grande publicité que font les fabricants américains ou anglo-canadiens dans notre presse quotidienne. Celle-ci déborde de leurs annonces. Tels de nos journaux, où les trois-quarts des annonceurs sont de langue anglaise, n'auraient jamais atteint au développement matériel qu'ils ont pris, n'eût été l'argent versé par milliers de piastres, chaque semaine, à leurs comptoirs, par l'annonceur anglo-canadien ou étranger. Quoi que l'on pense de cette publicité et de l'influence qu'elle peut avoir, il reste qu'elle est aujourd'hui d'une extrême importance pour le développement d'une industrie, la vulgarisation d'un produit. Nos industriels, moins riches que leurs concurrents d'autre langue, n'ont pas toujours eu l'argent voulu pour mener autour de leurs fabriques la réclame qu'il aurait fallu pour les faire connaître. Nous avons un marché, c'est certain. Pour y pénétrer davantage, l'agrandir, y concurrencer heureusement l'article de fabrication anglo-canadienne ou américaine, notre industrie doit compter avec la grande publicité; sans elle, elle n'aura jamais, sur notre marché domestique, la place qu'elle peut et doit y tenir. Depuis

dix ou quinze ans, en partie à cause de leur entente et de leur pratique judicieuses de la publicité, des maisons canadiennes-françaises se sont remarquablement développées. Le jour où nos quotidiens recevront de plus fortes recettes de publicité canadienne-française, ce jour-là d'aucuns deviendront, à cause de cela seul et dans leur propre intérêt, autrement susceptibles d'aider à l'émancipation économique graduelle des Canadiens français, moins exposés qu'ils seront à subir des influences extérieures capables de paralyser leur liberté d'action, à un moment donné, — comme cela s'est déjà vu. D'autres de nos quotidiens, ceux qui ont toujours prêché aux nôtres d'encourager les industries de chez nous, pourront aussi pousser plus activement encore, par suite du meilleur état de leurs finances, la campagne en faveur du produit domestique.

Reste la question des débouchés extérieurs. Nous ne pouvons guère tabler sur la pénétration de nos produits industriels, en grande quantité, aux États-Unis, non plus que dans les provinces canadiennes éloignées. Les Provinces Maritimes et les comtés canadiens-français de l'Ontario-est offrent un certain champ à notre industrie. Néanmoins, les barèmes et les facilités de transport par voies ferrées, les besoins de la population qui y parle notre langue, sa capacité d'achat et vingt autres facteurs conditionnent notre action, de ce côté. Il se peut qu'à des époques de crise comme celle qu'il y eut outre-mer pendant la grande guerre l'Europe nous offre aussi un débouché momentanément profitable. Ainsi, pendant ce conflit, l'industrie canadienne-française de la chaussure obtint de fortes commandes de France, de Belgique, de Roumanie et d'autres pays de l'Europe continentale. Cela ne saurait néanmoins être que temporaire. Aujourd'hui même, la grande industrie anglo-canadienne éprouve toutes sortes



de difficultés à pénétrer sur ces marchés, à s'y implanter pour tout de bon, à cause de la concurrence de l'industrie américaine puissante et de l'anglaise réorganisée à fond; d'ici quelques années, l'allemande, la française et même la japonaise accentueront pour nous les difficultés d'une lutte heureuse. Des industriels audacieux penseront peut-être aux marchés sud-américains, tout comme une ou deux maisons canadiennes-françaises ont pu faire, dès avant la guerre, des affaires assez intéressantes en Australie et même en Nouvelle-Zélande. Tout cela, néanmoins, comporte un risque trop étendu pour que l'industrie canadienne-française puisse concurrencer avec grande réussite, aux comptoirs aussi lointains, les grandes maisons d'Angleterre, des États-Unis et d'Allemagne.

Notre marché est donc forcément limité. Notre marché véritable reste chez nous. Nous devons surtout nous attacher à le développer où il est, à nous l'assurer, à le capter aussi complètement qu'il se peut. Cela seul ne sera pas une petite entreprise. Il y a là de l'ouvrage pour un ou deux quarts de siècle et pour plus de chefs d'industrie que nous en avons. Certains s'y sont déjà mis avec ardeur, mais n'ont pas encore tout à fait réussi à se faire la place qu'ils ambitionnent légitimement de prendre.

Aussi bien, eussions-nous tout ce qui nous manque, — matières premières abondantes bien à nous, énergies productives à nous, capitaux à nous, disponibles par millions et centaines de millions, chefs d'industries entraînés au lancement, à la mise en œuvre, à l'exploitation de grosses industries bien à nous et, enfin, des transports et des débouchés assurés pour toute notre production industrielle, il nous faudrait au surplus ajouter à cela ce que nous n'avons pas encore : un groupement d'industriels, d'hommes d'affaires, de banquiers, de financiers, d'économistes, de

publicistes, de statisticiens travaillant d'un commun accord à orienter sensément le développement de nos industries présentes, à les étayer d'abord, puis à leur en ajouter graduellement d'autres et de nouvelles, selon les besoins de l'époque. Ce groupement, — qu'il s'appelle comité d'initiatives économiques, bureau industriel canadien-français, conseil technique général, peu importe, — est d'une nécessité vitale. Il devra recueillir et centraliser l'information industrielle et financière, coordonner l'effort, conseiller, canaliser, diriger l'épargne populaire, étudier les marchés domestiques et extérieurs, entreprendre l'éducation populaire quant à l'industrie et au commerce de chez nous. Sans cet organisme, de montage difficile et délicat, de mise au point constante, nous ne verrons jamais, parmi les différentes classes de notre groupe ethnique, cette entente nécessaire au maintien et au progrès de l'industrie nationale. Partant, bien des efforts seront perdus, des capitaux, mal engagés, du travail, rendu inutile qui, s'ils sont surveillés, contribueront indiscutablement au progrès général.

\* \* \*

Il reste un aspect plus élevé du développement industriel canadien-français; c'est celui dont M. Antonio Perrault a, tout au début de cette enquête sur nos forces économiques, incidemment parlé. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous ne voudrions jamais être un peuple d'employés asservis à l'enrichissement d'autrui. Même si, dans les milieux où l'on a profité de l'excellence de notre main-d'œuvre, de la modération de ses exigences, de ses qualités morales, on nous invite à courir, plus nombreux, vers les usines et les fabriques, nous ne devons pas être dupes des belles paroles, des flatteries intéressées, des formules



volontairement creuses. Ayons de l'argent, soit. Épargnons, certes. Ayons nos industries à nous, pour nous, chez nous; encourageons et développons notre industrie; assurons à nos industriels un marché, un public, de l'argent; donnons-leur notre concours, notre encouragement, notre confiance, quand ils la méritent. Tout cela va de soi. Personne ne s'y est refusé, personne ne s'y refusera. Cela fait, gardons-nous d'oublier que le développement de notre industrie est chose relative, qu'il le restera, qu'il est impossible qu'il ne le reste pas. Quel que soit dans l'avenir le volume de nos épargnes, de notre fortune nationale, il n'y a pas à compter que jamais l'une et l'autre atteignent une importance comparable à la fortune américaine. Une race de deux millions, de dix millions même, si l'on veut, — et quand nous serons dix millions de Canadiens français, les Américains seront deux cents millions, — ne pourra jamais tenir tête heureusement, dans le domaine matériel, à un pays ayant sur elle l'avance économique, industrielle et générale que les États-Unis ont sur notre groupe. L'industrie anglo-canadienne elle-même, malgré les capitaux abondants dont elle dispose, les cartells qu'elle a formés, le tarif douanier élevé qui la protège contre la concurrence américaine, et bien qu'elle ait à son service un nombre de techniciens et de spécialistes respectable, constate d'année en année que l'article américain fait une lutte redoutable à ses produits, sur le marché domestique. Du 31 mars 1919 au 31 mars 1920, on a exporté aux États-Unis des produits canadiens pour une valeur totale de 464 millions de dollars, — matières premières brutes et produits agricoles surtout; on en a importé des produits, pour la plupart ouvrés, d'une valeur totale de 802 millions. Du 31 mars 1920 au 31 mars 1921, nous avons exporté des matières premières brutes ou mi-ouvrées, des produits agricoles et différents

autres articles, pour un total de 542 millions et tiers, tandis que nos importations américaines, formées en grande partie de produits ouvrés, ont touché presque 857 millions. Des industries de notre pays, seule à peu près celle du bois, du papier et des pâtes de cellulose s'est taillé une place importante sur les marchés américains et monopolise le canadien. Or il ne s'agit là que d'une industrie qui exploite des matières premières aujourd'hui rares aux États-Unis, industrie commanditée en grande partie par du capital américain et dont le développement, chez nous, doit surtout son ampleur à ce que nous avons des énergies hydrauliques faciles à capter et une main-d'œuvre experte. Pour le reste, l'industrie anglo-canadienne subit sur son propre terrain une concurrence formidable des États-Unis, au point que l'américanisation de plusieurs industries canadiennes par la pénétration des capitaux et l'influence absorbante des trusts voisins reste une des éventualités de demain. A l'heure présente, il y a déjà au Canada 650 usines montées avec du capital américain. Ce sont des filiales d'industries américaines, dont les chefs ont placé ici au delà d'un demi-milliard de dollars. Rien qu'en 1920, il s'en est établi ici une par semaine. Plusieurs des grands établissements industriels canadiens sont, au fond, l'affaire de manufacturiers des États-Unis. D'autres le deviennent, d'un an à l'autre. Il y a telle chose que la conquête industrielle.

Aussi semble-t-il que ce soit verser dans le rêve que d'imaginer que jamais l'industrie canadienne-française pourra tenir une place de premier rang hors de notre province. Trop d'obstacles s'y opposent. Quand nous nous suffirons à nous-mêmes, le progrès sera déjà immense. Quand nous aurons assuré la durée de nos maisons présentes, leur expansion chez nous, nous aurons fait à peu



près tout ce à quoi notre race peut s'attendre, dans le domaine industriel. La tâche alors accomplie sera grande et belle. Si d'aucuns des nôtres font dépasser notre frontière à leurs produits, à leur réputation, assurent une belle place à leurs produits à l'étranger, — cela se peut, cela se voit déjà — ils seront et resteront l'exception. Peut-être, si nous avons une industrie fine, comme il y en a en France, pourrions-nous en écouler les produits au dehors. Ce sera néanmoins une exportation de luxe, et donc forcément limitée.

Pour le reste, multiplions surtout les industries rurales celle de la ferme, de l'élevage, celles qui en découlent, — lainages, cuirs, peaux, beurres et fromages; industrialisons, en quelque sorte, l'agriculture et le sol. Notre principale industrie tiendra d'ici longtemps au fond découvert et défriché par nos aïeux.

Georges PELLETIER.

OUVRAGES CONSULTÉS : — *Jean Talon*, Thomas Chapaïs; *Histoire du Canada*, F. X. Garneau; *Annuaire du Canada*, 1915 à 1919; *Annuaire Statistique de la province de Québec*, 1914-1920; *Lendemain de conquête*, l'abbé Lionel Groulx; *Sir George Étienne Cartier*, John Boyd; *Le Canada français*, mai 1921, *Le chimiste dans l'industrie moderne*, Paul Cardinaux; *l'Action française*, novembre 1918, *nos forces économiques*, Édouard Montpetit; *Le Canada économique au XXe siècle*, M. L. Dewavrin; *Les Hommes qu'il nous faut*, Pierre Pezeu; *L'indépendance économique du Canada français*, Errol Bouchette; collection de *l'Industrial Canada*, publication officielle de la *Canadian Manufacturers Association*; la *Rente*, du 15 novembre 1919 au 1er mai 1921; *Canadian Goods and the World Market*, publication de la *Canadian Bank of Commerce*, 1921; col-

lection des bulletins hebdomadaires du ministère fédéral du commerce, Ottawa; *The International Trade Situation*, livraison de mars 1921 des *Annals of the American Economy of Political & Social Science*, Philadelphie; statistiques minières de Québec, 1920, etc., etc.

*Viennent de paraître* : 1. *Nos Historiens* d'Henri d'Arles. Cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'*Action française*. Beau volume de 250 pages. Prix : 90 sous. On sait quel succès obtinrent l'hiver dernier les leçons d'Henri d'Arles. C'est le premier ouvrage de critique qui ait encore été publié sur les historiens canadiens. 2. *Vers l'Émancipation*, (première période), de l'abbé Lionel Groulx. Cours d'histoire du Canada professé à l'Université de Montréal. Beau volume de plus de 316 pages. Prix : \$1.00. Cet ouvrage fait suite aux *Lendemain de conquête* du même auteur. L'historien y a fait le tableau de la période qui a précédé l'*Acte de Québec*, l'une des plus importantes de notre passé. 3. *Si Dollard revenait...* de l'abbé Lionel Groulx. Dixième mille. Réimpression avec une couverture en deux couleurs.



## LE PÈLERINAGE DE DOLLARD

---

Notre fête de Dollard commença cette année dans la vieille et toujours impressionnante église de Notre-Dame. Le vaste temple semble porter dans ses murs l'empreinte de toutes les fêtes, de tous les deuils de notre ville. N'est-il pas l'héritier des églises du vieux Montréal, particulièrement de cette chapelle de l'Hôtel-Dieu qui réunit, un jour, pour un acte si solennel et un engagement si sublime, les braves que nous voulons fêter ?

Pendant que les jeunes de l'A.C.J.C., décorés de la rose de Dollard, conduisent les derniers arrivés aux sièges encore vacants, l'organiste, un Acadien heureux sans doute de se joindre à ses frères du Canada pour honorer les vaillants guerriers dont toute la race française a raison d'être fière, joue sur son grand orgue, une marche qui fait penser à la décision et à la fermeté de Dollard et de ses compagnons. Les notes de l'hymne national, mêlées au thème, rappellent que c'est bien pour protéger nos foyers et nos droits que les jeunes sont partis.

M. le curé de Notre-Dame monte en chaire. Il est le successeur de l'abbé Souart qui bénit autrefois les héros, reçut leur serment, inscrivit leurs noms au registre des sépultures. Il rappelle que Notre-Dame a été témoin de bien des fêtes, a reçu très souvent des groupes de Montréalais, mais ceux-là, dit-il, sont particulièrement bienvenus, qui viennent rendre un hommage si mérité à des enfants, glorieux entre tous, de cette paroisse.

Ouvrant le vieux registre de Ville-Marie, M. le curé Perrin lit l'acte de décès immortel de 1660 qui nous a conservé les noms, l'âge, la profession des héros. Les noms

résonnent sous les voûtes comme un émouvant écho que le temps ne sait pas éteindre.

Un jésuite succède au sulpicien. Il convenait que les premiers pasteurs de Montréal, jésuites et sulpiciens, offrissent une même louange à la mémoire des hommes de cœur que leurs devanciers ont bénits. Le père Adélarde Dugré explique le sens de la fête qui nous réunit. Elle est un devoir patriotique envers des ancêtres qui ont trop mérité de leurs descendants pour en être oubliés. « Ce n'est pas seulement un homme que nous honorons, ce soir, ce ne sont pas seulement les dix-sept braves qui renouvelèrent un des actes les plus honorables pour l'humanité; nous honorons dans un fait particulièrement brillant, toute cette phalange d'êtres surhumains qui, pour les motifs les plus nobles et les plus purs, dans la pratique des plus sublimes vertus de religion et de renoncement, s'immolèrent pendant plus d'un demi-siècle pour implanter dans ces terres la foi chrétienne et pour y fonder la nation que nous sommes aujourd'hui. L'enthousiasme de la foule à célébrer ces nobles cœurs est un gage qu'elle ne renie pas les causes pour lesquelles ils ont cessé de battre. Une nation, dit encore l'orateur, dont la naissance a coûté le sang des martyrs et la mort des héros n'a pas le droit d'être médiocre ».

La fête s'est terminée par la bénédiction du Saint Sacrement à laquelle officiait M. le curé de Notre-Dame. Nous nous sommes dispersés au chant de l'hymne national, songeant à ces ancêtres qui, en 1660 dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, accompagnèrent de leurs prières, de leur affection, de leurs larmes, les beaux jeunes gens qui allaient partir pour la mort, pour la gloire, pour le salut de la patrie.

Le lendemain, vingt-quatre mai, nous étions au Long-Sault. C'est la quatrième fois que nous y allons et nous



voulons rester fidèles au pieux rendez-vous à l'immortel champ de bataille.

En 1918, M. l'abbé Groulx écrivait dans l'*Action française* : « Hélas ! la grande solitude qui au soir de la défaite, s'appesantit sur les cadavres et les ruines du petit fort, n'a pas encore été soulevée... A l'*Action française* nous voulons que cet oubli prenne fin... » L'oubli a pris fin. Chaque année amène de nouveaux pèlerins. Le vingt-quatre mai dernier, un évêque, deux députés et trois mille patriotes, prêtres et laïques venus du Québec et de l'Ontario, se joignaient aux directeurs de l'*Action française*. On remarqua avec un intérêt particulier, les élèves du collège de Rigaud arrivant comme d'habitude au bruit des fanfares et des chants patriotiques, on salua de même avec bonheur ces jeunes de Hawkesbury dont l'apparence décidée nous révélait de quelle province ils viennent, et aussi les petits du jardin de l'enfance de Saint-André d'Argenteuil, marchant en ordre comme un corps militaire à la suite de leur général de douze ans.

Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, dont l'enfance a été bercée au bruit du Long-Sault, célébra les saints mystères, offrant la prière de l'Église sur la tombe de « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ». M. l'abbé Perrier, le président de la *Ligue d'Action française*, fit le sermon. Il prit pour texte, ces paroles très significatives du livre des Macchabées : « Ils se sont abandonnés aux pires dangers afin que plusieurs choses sacrées et une haute loi subsistassent; et ils ont couvert leur race d'une éclatante gloire ». Dans nos luttes pour la conservation de notre langue et de nos traditions, imitons les vaillants que nous célébrons aujourd'hui. L'orateur indique les ennemis auxquels il faut s'attaquer si nous voulons que vive au Canada l'idéal pour lequel Dollard et ses compagnons ont

donné leur vie : la neutralité, l'athéisme social, les dangers qui menacent la famille.

Dans la soirée, nouvelle réunion au pied du monument. M. Sauvé, député des Deux-Montagnes et chef de l'opposition à Québec, ouvre la série des discours. « Etre de cette fête, dit-il, c'est chérir les institutions de nos pères, c'est aimer son pays, c'est le chanter avec le souffle du cœur et du sang ». Il dit son admiration pour Dollard « le patron des petits groupes, des petites minorités qui luttent contre la force brutale ». « C'est en restant fidèles à la religion de notre Église infaillible et au culte de la patrie canadienne que nous pourrons être dignes de notre passé et continuer glorieusement notre mission sur le sol de nos pères ». M. Amédée Monet, député de Napierville, allait commencer son discours, mais déjà le petit général de douze ans bat la mesure avec autant de fermeté qu'il avait battu la marche tout à l'heure, et voici que ses hommes lancent un chant qui résonne comme un son de clairon :

O Canadiens, fils de soldats,  
Préparons-nous aux fiers combats,  
Et jurons tous à la patrie,  
Même au péril de notre vie,  
De toujours la servir avec fidélité.

Les petits ne doutent de rien. Ils vivent sur des frontières où les canons grondent souvent.

Nous serons grands comme l'orage  
Qui te menace, ô liberté;  
Nous te vouons notre courage.

Bravo ! la patrie compte sur vous. Vous grandissez près de la tombe des morts illustres; vous leur succéderez



sur les nouveaux champs de bataille qui vous appellent et vous attendent.

M. Monet déclare que notre devoir ressemble fort à celui qui s'imposait à Dollard. Dollard doit être dans les luttes actuelles un ralliement, un drapeau, un modèle.

Le chœur de Rigaud chante l'hymne aux morts pour la patrie. Ah ! oui, si les guerriers meurent, la patrie, elle, est immortelle.

Gloire à la patrie immortelle,  
Gloire à ceux qui sont morts pour elle.

M. l'abbé Groulx apparaît sur le socle du monument. Tous reconnaissent et acclament celui qui a tant fait pour que Dollard revive. Aujourd'hui, comme en 1660, nous avons besoin d'une élite, dit l'orateur dans un vibrant discours ; mais il faut supporter l'élite qui conduit la lutte sur le terrain politique, économique, intellectuel et moral.

M. Marc Marchesseault, d'Ottawa, dit, aux applaudissements de la foule, ce qu'on a fait à Ottawa pour célébrer Dollard. Après l'Angelus de midi, tous les clochers de la capitale et de Hull tintèrent dix-sept coups, puis tous les carillons sonnèrent à toute volée pendant cinq minutes.

Oui, assurément, le silence a fini sur Dollard et ses compagnons !

M. Anatole Vanier remercie les orateurs au nom de l'*Action française*. Et l'on s'en va, emportant de cette fête, un souvenir durable, avec la résolution de se donner davantage à la patrie et aux idées immortelles, bien déterminé de ne plus refuser son admiration à ceux qui sont morts pour elles.

abbé Edmond LANGEVIN-LACROIX.

## LES CONDITIONS DE NOTRE AVENIR<sup>1</sup>

---

« Tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : praeibis... ad dandam scientiam salutis plebi ejus. »

« Toi, enfant, tu seras appelé prophète du Très Haut : tu marcheras devant lui..., afin d'enseigner à son peuple ce qui doit le sauver. »

(LUC, c. 1. v. 76, 77).

Mes frères,

Dans l'histoire si instructive de la nation théocratique, la personne et le rôle des prophètes occupent une place d'honneur : ce sont, au vrai sens des mots, les hommes de Dieu et les hommes du peuple, les intermédiaires entre Jéhovah et Israël. Leur vocation divine, la sainteté de leur vie, leurs vertus privées et civiques, donnent à leur parole une autorité indiscutable, fortifient la mission officielle dont ils sont investis.

Cette mission du prophète juif auprès du peuple de Dieu fut, semble-t-il, ordonnée vers un triple but : garder et amplifier le dépôt de la révélation, conserver à ce peuple son caractère ethnique, en lui défendant la fusion avec les Gentils, protéger enfin sa liberté nationale contre les ennemis du dehors et du dedans. Or, mes frères, parmi ces prophètes, au témoignage même du Christ, il n'en a pas surgi de plus grand que Jean-Baptiste; et Zacharie, son père, inspiré, soulignait, en ces termes, le rôle du précurseur du Messie : « Tu seras appelé prophète du Très Haut, tu enseigneras à son peuple ce qui doit le sauver. »

---

<sup>1</sup> Sermon pour la fête de saint Jean-Baptiste, prononcé en l'église de Saint-Malo de Québec, le 24 juin 1920.



Pourquoi, mes frères, ne pas croire et ne pas affirmer que Jean-Baptiste doit remplir une mission analogue, une mission de sauveur, auprès du peuple canadien-français, dont il reste le Patron céleste, par libre choix, ratifié tout dernièrement par un acte solennel du Saint-Siège ?

Je dis donc que le salut de la race canadienne-française dépend de sa fidélité à l'idée catholique; à l'idée française; à l'idée canadienne.

### I. — FIDÉLITÉ A L'IDÉE CATHOLIQUE

La vie d'un peuple étant, comme celle de l'individu, le mouvement ascensionnel vers un idéal, il s'ensuit que son salut, et j'ajouterais, sa supériorité sont intimement liés à une triple cause : la hauteur de l'objectif vers lequel convergent ses ambitions et ses espérances; la force qui unifie les intelligences, les volontés et les activités; l'efficacité des moyens employés pour obtenir la réalisation de l'idéal individuel et social. Or, mes frères, je ne crains pas d'affirmer que c'est l'incommunicable mérite de la religion catholique de proposer à l'homme isolé ou vivant en société, un idéal sublime. Considérez la majestueuse synthèse de son dogme, ou, par l'analyse, pénétrez-en les détails, et dites-moi si la conviction ne s'élève pas en vous, non seulement de la grandeur du Dieu que vous adorez, mais aussi, de la noblesse de votre origine et de votre destinée, de la dignité de votre nature surélevée et régénérée par l'infusion de la vie divine.

Repassez dans vos mémoires les préceptes et les conseils de la morale évangélique, et dites-moi si elle n'est pas la conclusion logique et pratique du dogme catholique, quand elle impose le respect de l'âme et du corps, l'abnégation de soi-même, le désintéressement de l'individu au pro-

fit de la société, la justice scrupuleuse et la charité fraternelle. Le culte catholique, déployé dans l'offrande du sacrifice pur et sans tache, dans l'application des rites sacramentels, dans l'expression de la prière privée et publique, n'est-ce pas, au témoignage de saint Thomas, une élévation de la créature jusqu'à son Créateur? Mais alors se peut-il pour un peuple, plus noble idéal que celui qui lui est proposé par le catholicisme?

J'ai ajouté cependant, comme deuxième condition de supériorité pour un groupement humain, la puissance d'unification des aspirations et des efforts vers l'objectif commun, puissance qui est encore l'apanage du catholicisme. Vous vous rappelez, pour en avoir peut-être souffert dans votre amour-propre, et dans votre prétention à la liberté de conscience, à la liberté de penser, de parler et d'écrire, vous vous rappelez que l'Église catholique repose tout entière sur le principe de l'autorité : autorité doctrinale dans son magistère enseignant; autorité législative et judiciaire dans son ministère sanctifiant; autorité coactive dans sa discipline. En un mot, dans cette société surnaturelle, tout vit, tout marche, tout agit par la force du pouvoir hiérarchique; tout est conduit vigoureusement vers l'unité : ce qui permettait à saint Paul de comparer l'Église à un corps organisé, dont l'âme est l'autorité qui découle de son Chef : « unum corpus, quia una fides, unum baptisma, unus Dominus ».

Enfin, j'ai affirmé, mes frères, et c'est la troisième condition de la supériorité et du salut, que la religion catholique possède un fonds inépuisable de secours divins qui permettent à l'homme, impuissant par nature et affaibli par le péché, de se soulever et de se maintenir à la hauteur de sa vocation. Le sacrifice eucharistique offert depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, rapproche Dieu



de la société, par le culte collectif. Le flot de la grâce sanctifiante inonde les âmes, purifie les consciences, rend l'homme capable des actes les plus héroïques, des victoires les plus étonnantes et les plus décisives. Tout homme impartial et non prévenu rendra donc hommage au rôle bienfaisant de l'Église, pour élever les intelligences, discipliner les volontés, faire régner l'ordre social par le respect de l'autorité, du droit, de la justice et de la charité.

Si j'ouvrais devant vous, mes frères, le livre d'or qui raconte l'histoire de nos origines et de notre développement, vous rattacheriez sûrement la naissance et les progrès de notre peuple, à l'influence de l'idée catholique. Les découvreurs de ce pays, les pionniers de la civilisation sur ce continent, les fondateurs de nos villes sont des fils-apôtres de l'Église. Ils l'ont fièrement proclamé, en plantant la croix à côté du drapeau de la mère-patrie. L'agriculteur, le commerçant, le financier, le fonctionnaire civil n'ont pas voulu tenter l'épreuve d'un établissement dans une région inconnue, sans que le missionnaire les accompagnât pour ériger un autel, prêcher l'évangile aux indigènes et aux colons. C'est aussi à la religion qu'on a confié la formation intellectuelle et morale de l'enfance et de la jeunesse; c'est enfin à la religion qu'on a demandé d'exercer, jusqu'à l'héroïsme, la charité spirituelle et corporelle envers les pauvres, les malades, les vieillards et les orphelins. Nous prendrons dans ce glorieux passé la leçon de l'avenir.

## II — FIDÉLITÉ A L'IDÉE FRANÇAISE

La fidélité à l'idéal religieux, comme facteur de l'évolution et du perfectionnement d'un peuple, se complète par la persévérance à conserver son caractère ethnique. Dieu, qui l'a créée, imprime dans l'âme d'un peuple, un « sphragis »

indélébile, analogue à celui dont il marque l'enfant, qu'il adopte par le baptême. Ce sceau divin explique la forme du cerveau national, son état intellectuel, les préférences et les amours du cœur national, le mode selon lequel sont mises en valeur les énergies nationales.

A conserver et à faire pénétrer, chaque jour, davantage, ce caractère, qui est comme la note individuante d'une race, contribuent ces causes influentes qui s'appellent les traditions ancestrales et les coutumes familiales, l'éducation au foyer domestique et à l'école, l'expression de la pensée par la littérature et les arts, le code des lois, l'orientation de la politique intérieure et extérieure. Les effets qui résultent de toutes ces causes sont le mouvement intellectuel, les vertus morales et civiques, la recherche d'un but social déterminé.

Les sociétés humaines ont un but commun qui est le bonheur temporel de tous et de chacun des individus; et ce contentement résulte de la possession et de la jouissance modérée des richesses matérielles, de la culture des sciences, des lettres et des arts, d'une politique sage et prudente, du respect inspiré aux autres peuples, enfin, de la paix fondée sur la tranquillité de l'ordre. Pourtant, tout esprit sérieux admettra qu'entre ces biens, dont la réunion forme, pour un peuple, l'objectif de ses aspirations, doit exister un ordre hiérarchique, une subordination, déterminée par leur valeur intrinsèque. C'est pourquoi, ce peuple est digne de sa vocation, mérite l'admiration qui, par son effort continu, fait dominer l'esprit sur la matière, la raison sur les passions et sur les appétits sensuels. Ce critère très sûr nous permet, mes frères, de classer les nations disparues et celles qui leur ont succédé; de discerner, en particulier, les idéalistes et les utilitaristes, les spiritualistes et les matérialistes, celles qui font tenir et



et celles qui ne font pas tenir la prospérité temporelle dans la seule étendue des possessions, dans la seule accumulation de l'or, et dans le confort qu'il procure.

Or, nous restons dans les bornes de la vérité historique, et nous ne croyons pas céder à un enthousiasme chauvin, quand nous reconnaissons que la France, la vraie France, la France fidèle à sa vocation et à ses pures traditions, a été une de ces nations éprises d'idéal. Son sol privilégié a été, sans cesse, remué et ensemencé par les travailleurs de la pensée et les apôtres du verbe. La culture du vrai, du bien et du beau a primé, dans son estime, les ambitions mercantiles. Si elle a donné à l'agriculture, à l'industrie et au commerce la part légitime de ses talents et de son activité, elle a maintenu le droit de primauté à la recherche et à la diffusion du savoir, sous toutes ses formes, à la pratique des vertus familiales et sociales, au culte de la beauté morale et artistique. A certaines époques, tel le dix-septième siècle, cette vie de l'âme française a été d'une intensité si grande que la Providence, semble-t-il, a voulu placer, sur ce point du globe, le foyer de lumière et de chaleur destiné à éclairer et à enflammer le monde. Que de pages il faudrait écrire pour raconter convenablement l'œuvre de la France chez elle, et dans le monde entier, pour la faire voir dans la distribution de sa richesse de pensées nobles et de sentiments élevés.

Or, de cette France intelligente et généreuse nous sommes les fils et les héritiers en ligne directe; son sang coule dans nos veines; son âme nous fait vivre et mouvoir; son esprit est le foyer de nos idées; sa langue, l'instrument employé pour les communiquer; son cœur fait battre les nôtres. Sans orgueil ni vanité, nous nous croyons élus et appelés à faire son œuvre et à continuer sa mission, sur cette terre d'Amérique. C'est pourquoi, je vous prie, mes frères,

de fermer l'oreille à ces novateurs mal avisés qui demandent que l'éducation de l'enfance et l'instruction de la jeunesse soient orientées vers un but surtout utilitaire; qui clament bien haut et bien fort que nous devons être moins épris de culture classique et plus entraînés au maniement des affaires; d'un mot, que nous soyons moins latins et plus saxons. On oublie évidemment que la nature d'une race, pas plus que celle de l'individu, n'est susceptible d'un changement aussi radical.

### III — FIDÉLITÉ A L'IDÉE CANADIENNE

Le dessein de Dieu, dans la formation et la distribution des groupements humains sur la surface du globe, reste son secret. Le génie de Bossuet a bien pu saisir l'enchaînement des faits et celui des causes plus ou moins immédiates, qui les ont produits; il a pu marquer nettement les étapes parcourues par les peuples en marche vers leur but providentiel; mais là s'arrête la philosophie de l'histoire : n'essayons pas de scruter davantage les profondeurs de la sagesse divine. Ce que nous pouvons affirmer, néanmoins sans présomption, c'est que la Providence veut que ces groupements évoluent normalement vers leur perfection ultime. Elle dispose tout de façon à favoriser ce mouvement progressif; et les peuples y parviendront par leur coopération à l'action divine, en utilisant les forces vives dont ils sont doués, les ressources dont ils disposent.

Parlons clairement. Il est conforme aux intentions de Dieu que des familles, arrachées à la cellule-mère, et transplantées sur une terre vierge, y prennent racine, s'y développent jusqu'à la maturité, en passant par les phases successives de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse. Le terme naturel de cette évolution est donc la personnalité



nationale, l'autonomie complète, l'indépendance politique. Vouloir empêcher l'aspiration et la poussée vers ce but, c'est violenter la nature du vivant, c'est s'opposer à l'exécution du décret divin. Le régime colonial est nécessairement temporaire, la tutelle du vainqueur sur le vaincu est nécessairement transitoire; l'âge de la majorité apporte avec lui des droits imprescriptibles auxquels personne ne peut renoncer.

Est-ce à dire que la rupture du lien qui rattache à la mère-patrie, la reconstitution en un peuple nouveau, deviennent autant d'actes par lesquels des enfants méconnaissants et ingrats renoncent à tout un passé, dont ils ont bénéficié? Non, et ceux qui feraient aux peuples nouveaux ce reproche, manqueraient de justice et de sincérité.

Ce rameau, séparé du tronc, en garde toute la sève, toute la vie, tout l'éclat. Il continuera, sous la pluie et le soleil de Dieu, de produire les mêmes fleurs et les mêmes fruits; il fera honneur à celui dont il porte la frappante ressemblance; il lui prouvera ainsi sa gratitude. Mais, de grâce, ne lui refusez pas le droit de devenir, à son tour, un grand arbre; ne le comprimez pas, ne le faites pas mourir, en mettant obstacle à sa croissance naturelle.

L'allusion est trop directe, trop transparente, pour que j'aie besoin d'insister sur l'application pratique de ce principe général. La France nous a enfantés et mis au monde; elle nous a portés dans ses bras maternels jusque de ce côté de l'Atlantique. Nous avons reçu d'elle une formation première, conforme à son idéal et à ses traditions; nous devons être tout naturellement les artisans d'une nouvelle France. Le jeu des événements, le sort des armes, la volonté divine enfin, nous ont créé une situation délicate, mis en présence d'un véritable problème social.

Nous restions des fils de France, et cependant notre allégeance politique allait à l'Angleterre. L'histoire a enregistré les poignantes péripéties occasionnées par ce changement de régime. Nous avons dû travailler, souffrir et lutter; mais nous pouvons, sans fausse vanité, réclamer le mérite d'une fidélité inviolable au double devoir de la piété filiale et de l'obéissance loyale.

Eh bien, je vous le demande avec confiance, mes frères, n'était-il pas conforme à la logique des faits, dans le plan de Dieu, que les enfants, issus des deux mères-patries et transportés sur ce continent, fussent les ouvriers coopérateurs d'un nouvel édifice national? Chacun des deux groupes ethniques, conservant ses notes spécifiques, ne devait-il pas mettre en commun sa part de talents, d'énergie, de travail, pour construire ce qui devait s'appeler la patrie canadienne? Le lien politique qui unissait les fils aux deux mères étant providentiellement rompu, il n'y a plus ici de citoyens français ni de citoyens anglais. Fixés désormais sur ce sol, nous avons notre idéal national distinct, nous travaillons à devenir un peuple juridiquement parfait, ayant son territoire bien délimité, mettant en valeur ses merveilleuses richesses naturelles, cultivant le domaine intellectuel et artistique, conformément à l'état d'esprit des deux groupes alliés et coalisés, sans être absorbés l'un par l'autre. Pour nous, en particulier, nous n'oublions pas nos nobles origines, nous avons conscience du lourd héritage que nous portons; nous entendons rester les missionnaires de l'Évangile français; nous voulons conserver et propager les traditions françaises.

Ce concept du peuple canadien tout court n'a rien d'une utopie, ni d'un rêve décevant; nous comptons, pour le réaliser, sur la clairvoyance des esprits dirigeants de notre pays, sur leur bonne volonté désintéressée, sur leur



action constante, orientée vers l'acquisition du bonheur commun, fondé sur la paix et l'union. C'est le sens que j'attache à ces mots : fidélité à l'idée canadienne. Et je vous demande, mes frères, en ce jour de fête nationale, de fortifier cette fidélité par une sérieuse méditation, de la laisser éclairer votre patriotisme et diriger votre conduite politique.

Il nous reste maintenant à remercier Dieu de nous avoir conduits dans ses voies, d'une façon aussi lumineuse, avec une protection si rassurante. La main qui nous a guidés est celle d'un père; elle ne faudra pas, au moment surtout où nous voulons monter sur les sommets. Que la bénédiction de l'Église, le patronage du saint Précurseur, la grâce divine nous soient autant de promesses d'acquiescer avec succès la science du salut, enseignée au peuple de Dieu pour sa prospérité ici-bas et son bonheur éternel.

Amen.

Arthur CUROTTE, *ptre*

L'abondance des matières et les exigences de l'actualité nous contraignent encore cette fois de remettre un article de M. l'abbé Émile Dubois, un autre de Mlle Marie-Claire Daveluy et une allocution de M. Antonio Perrault, qui devait paraître en la partie documentaire. Nos dévoués collaborateurs voudront bien nous pardonner ces retards bien involontaires.

## AMITIÉS CATHOLIQUES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER

---

Au cours de sa visite au Canada, M. l'abbé Martial Levé communiqua, l'an dernier, à l'*Action française*, d'aimables et intéressantes propositions de la part du *Comité des Amitiés catholiques françaises à l'étranger*, peut-être mieux connu sous son ancien nom de *Comité catholique de Propagande française à l'Étranger*. Dans une pensée d'union et de cordialité les *Amitiés* nous demandaient de les représenter à Montréal d'une manière officielle et permanente, nous invitant également à collaborer à leur revue — sous la forme de lettres du Canada — et nous promettant en retour des chroniques pour l'*Action française*.

Très pris par ses sermons et les nombreux discours dont on accable invariablement le prédicateur du carême à Notre-Dame, M. Levé nous mit en relation directe avec M. le Chanoine Beaupin, secrétaire permanent des *Amitiés*. Après une correspondance forcément lente mais d'ailleurs fort agréable, un accord fut conclu sur les bases primitives. L'entente comporte entre autre chose un service réciproque de brochures et de livres français et canadiens.

Il serait superflu d'apporter ici plus de détails; indiquons toutefois un aspect particulier de ce nouveau lien établi entre l'ancienne et la nouvelle France. Il est admis que nos relations reposent sur l'amitié profonde, et je dirais, naturelle, qui doit exister entre la France et le Canada français, abstraction faite des conceptions différentes que peuvent avoir les deux groupes, et des attitudes que nos membres ou nos comités respectifs peuvent prendre sur les questions les plus variées. Mais il est entendu que de part



et d'autre nous nous placerons sur le terrain franchement catholique.

Ce sont donc les intérêts supérieurs des deux patries et le désir de relations amicales, qui nous unissent. Le principe présidant en quelque sorte au pacte est celui-ci : les Français doivent être les amis de tous les Canadiens<sup>1</sup> comme les Canadiens doivent être les amis de tous les Français.<sup>2</sup>

Ainsi comprise notre entente nous a paru offrir les meilleures garanties de franchise et de stabilité. Tous les amis de la France chez nous, qu'ils aient ou qu'ils n'aient point d'inclination particulière pour l'*Action françaises* ou pour les *Amitiés*, pourront venir à nous comme à de loyaux représentants de la France au Canada, et tous les Canadiens et les amis des Canadiens en France, pourront trouver dans les *Amitiés catholiques françaises* des représentants sincères du Canada en France, quelle que soit leur opinion au sujet de l'*Action française* ou des *Amitiés*.

Nous désirions depuis longtemps conclure un arrangement avec une librairie parisienne, afin que l'on pût se procurer en France sans tâtonner les livres canadiens. Les *Amitiés*, installées au siège social de la librairie Bloud et

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici des Canadiens français. Il importe d'être explicite sur ce point : car tant que le Canada français ne sera pas un État politiquement indépendant, les étrangers confondront facilement avec le tout fédéral anglo-saxon et protestant nos personnes pourtant distinctes, ainsi que notre mentalité, notre volonté et nos principes. — A. V.

<sup>2</sup> Être amis de tous les Français ne doit pas être synonyme d'indifférence ou de neutralité religieuse. Voilà pourquoi nos relations permanentes reposent sur la vérité catholique. — A. V.

<sup>3</sup> C'est de l'*Action française* canadienne qu'il s'agit. Il ne faut pas la confondre avec l'*Action française* de France. Celle-ci est un groupement politique (royaliste), celle-là, une association patriotique, comme le *Comité des Amitiés*. La différence principale qui semble nous distinguer des *Amitiés*, c'est que l'action des *Amitiés* a surtout pour objet les relations extérieures, la nôtre s'adresse presque exclusivement à nos compatriotes. Puis-je ajouter qu'il ne faudrait jamais imputer aux *Amitiés* ou à l'*Action française* canadienne les opinions politiques personnelles de leurs membres ? — A. V.

Gay, 3, rue Garancière, à Paris, nous permettent de réaliser enfin ce projet, en recevant les livres canadiens qui leur seront envoyés. De notre côté nous distribuerons ceux qu'on nous expédiera.

C'était également notre désir de mettre à la disposition des hommes d'étude de chez nous les ouvrages sérieux qui paraissent en France et que les particuliers se trouvent souvent dans l'obligation de faire venir eux-mêmes d'Europe, nos librairies ne trouvant pas toujours leur profit à l'importation de tels livres. Nos relations permanentes avec les *Amitiés* et la librairie Bloud et Gay nous faciliteront l'organisation de ce service spécial.

La dernière lettre que nous avons reçue de M. le chanoine Beaupin nous permet d'annoncer à nos lecteurs que nos correspondants nous enverront quatre chroniques au cours de la présente année, la première traitera du mouvement social en France, la deuxième du mouvement littéraire, la troisième des œuvres d'apostolat religieux et la dernière de la vie politique.

Le *Comité des Amitiés catholiques françaises à l'Étranger* reçut en France les plus précieux témoignages de sympathie. La liste de ses membres est composée des catholiques français les plus distingués. Il serait monotone d'en faire l'énumération, tant elle est longue; mais donnons toutefois à nos lecteurs, à titre de renseignement sommaire, les noms de ses officiers d'honneur. Ce sont LL. EE. le Cardinal Luçon, archevêque de Reims et le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, M. le baron Denys Cochin et M. le général Pau. Monseigneur Alfred Baudrillart est directeur du comité, M. François Veillot, sous-directeur et M. le Chanoine Griselle, secrétaire général. Les deux secrétaires permanents sont M. le Chanoine Beaupin et M. Georges Hoog.



L'organe du Comité est une revue mensuelle ayant pour nom : les *Amitiés catholiques françaises*. Il a un caractère international prononcé et intéresserait vivement ceux qui suivent le mouvement catholique général dans tous les pays. Nous en recommandons la lecture à nos amis.

Il est permis, je crois, de fonder sur la nouvelle entente les plus belles espérances. Nous y trouverons sûrement des deux côtés des avantages considérables. Si la mesquinerie a souvent empoisonné d'excellentes relations intellectuelles en mettant dans les cerveaux le désir de transformer ces relations de l'esprit en de vulgaires comptoirs de propagande à l'étranger, si l'étroussure de vues en a déjà gâté d'autres en développant l'ambition maladroite de fondre malgré elles toutes les personnes et toutes les institutions dans le creuset de son choix, nous aimons à croire que ces dangers n'existent pas pour nous, qui avons mis à la base de notre entente la condition d'une absolue autonomie. La pensée des uns et des autres circulera toujours à son aise dans les bornes que nous avons posées.

Après avoir demandé pour notre élite intellectuelle la culture romaine et la culture française, le directeur de l'*Action française*, dans son exposé doctrinal de janvier dernier, définit ce qu'il entend par la culture française. « Quand nous parlons de culture française, écrit M. l'abbé Groulx, nous l'entendons, non pas au sens restreint de culture littéraire, mais au sens large et élevé où l'esprit français nous apparaît comme un maître incomparable de clarté, d'ordre et de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de la santé intellectuelle et de l'équilibre mental. Et nous entendons également non pas une initiation qui tourne au dilettantisme et au déracinement — et jusque au dégradant servage intellectuel et à l'humiliant colonialisme français, aurait sans

doute pu ajouter l'auteur — — mais une culture qui serve sans asservir, qui sauvegarde nos attitudes traditionnelles devant la vérité, qui, devenue une force réelle et bienfaisante, permette à notre élite prochaine de s'appliquer plus vigoureusement à la solution de nos problèmes, au service de sa race, de son pays et de sa foi. » Voilà dans quel esprit nous puisons nous-mêmes à cette source féconde qu'est la France et comment nous en facilitons l'accès à nos compatriotes. C'est ce que l'on peut aimer ou n'aimer pas en nous, sans pour cela refuser nos bons offices, cordialement offerts à tous, pour aller à la France et y puiser abondamment.

Anatole VANIER.

*Aux retardataires.* — Le croira-t-on ? Un grand nombre n'ont pas encore payé leur abonnement à l'*Action française*, pour 1921 et même pour 1920. Et ceux-là cependant lisent la revue et ne voudraient pas s'en passer. Nous proposons à ces lecteurs de prendre comme résolution à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, de ne pas encourager les œuvres de défense française en paroles seulement. Que l'on veuille donc se rappeler que les directeurs de l'*Action française* ne retirent de leur œuvre aucun profit personnel et que nous n'avons pas les moyens de faire l'aumône de la revue à tant de gens qui peuvent payer.



## LES LIVRES

---

### ÉTUDES : Mlle MARGUERITE TASCHEREAU<sup>1</sup>

---

Lentement, je ferme ce premier recueil que Mademoiselle Marguerite Taschereau offre au public. Pensive, j'en goûte quelques instants encore la plénitude intellectuelle. Ces « études » révèlent un esprit méditatif d'une rare clairvoyance, de la solidité, une tendresse grave. La culture assez étendue de l'auteur n'a pas nui au sage équilibre de ses diverses facultés. Loin de là. Nous n'apercevons nulle part les traits propres à la « cerveline ». L'intelligence et la sensibilité demeurent sans cesse d'accord et agissantes. Toutes deux élèvent la voix avec mesure, justesse et ferveur. Les phrases, brèves parfois, redeviennent tôt chantantes et ailées. Les vocables au pittoresque viril, aux sévères contours s'adoucissent, se fondent, ou s'apitoient. Nous ne pouvons le nier, c'est une femme, une femme intelligente et vibrante que l'on a surprise maniant de fortes pensées, ou se livrant à d'attachantes considérations sur l'art.

N'est-ce pas bien ainsi ? Une femme lorsqu'elle est sincère et directe ; lorsque son éducation n'a pas été appauvrie par une morale superficielle, « à l'écorce des choses » ; lorsque les lettres l'ont éclairée, non éblouie ; lorsqu'elle se penche sur la vie, sur les grandeurs ou les tares de l'humanité sans jamais cesser d'aimer, une telle femme sait toujours mettre dans son intelligence un peu de son cœur trop riche. Je veux dire, n'y a-t-il pas de la douceur dans sa vision intellectuelle ou artistique, de la tendresse dans ses jugements austères, de la grâce dans les plus ennuyeux syllogismes, de la finesse « maternelle » dans sa psychologie ?

Ainsi, seule une femme, se permettra, aussi fréquemment que le fait Mlle Taschereau, des réflexions caractéristiques très différentes quant à leur source. Voyez ce qu'elle avoue au sujet de l'art de Rodin, et à une page près, s'il vous plaît : « Son œuvre, dit-elle du sculpteur génial, son œuvre a des biceps »... « toute son inspiration lui est souf-

---

<sup>1</sup> *ÉTUDES*, (Bibliothèque de l'Action française), Couverture et dessins de L.-J. Dubois, cent pages. Prix 60 sous.

flée par une force rageuse ». Puis, plus loin : « Pauvre Rodin, pauvre cher colosse, prisonnier de la matière ! »... « Ne [lui] refusons pas l'admiration qu'il mérite. Car toute parole d'admiration est une parole de vie et celui qui la sent en lui-même et qui la refuse à qui elle est due, pèche contre la justice ». Toute l'observation féminine est là, juste, concrétisée, toute pénétrée de droiture d'âme, auréolée de miséricorde.

Et c'est cet apport discret de la raison et du sentiment, c'est ce voile léger qui enlève toute crudité à l'objet perçu, qui nous ravissent et nous conquièrent. Spontanément nous nous remémorons le mot du père Gratry : « L'esprit grandit quand il fait chaud dans l'âme ». C'est là le secret, si je ne me trompe, de l'élévation de pensée de Mlle Taschereau. C'est à son âme qu'elle le doit. Cette harmonie d'expression, cette piété humaine, cette tension de tout son être vers la beauté et la vérité ne sauraient avoir d'autre provenance.

Le substantiel petit volume de Mlle Taschereau contient dix chapitres. Cela se conçoit : Elle ne nous livre que l'essence de sa pensée, ce qu'elle juge devoir convenir à tous, ce qu'elle reconnaît de « social » dans son œuvre écrite. Cette concision, c'est de l'honnêteté intellectuelle. A-t-on le droit d'imposer aux autres certaines attitudes frivoles ou vaines, fût-ce au nom de l'art ? Ce « regardez-moi » d'artistes affinis, de sensibilité très riche, je le veux bien, ne prouve que leur avidité à jouir de l'adulation d'autrui ajoutée à la leur. L'on dirait qu'ils gardent l'unique souci de s'entourer de miroirs convergents reflétant leur chatoyante personnalité.

Je ne signalerai que rapidement les beaux chapitres sur l'attention, la sérénité, l'amitié, l'architecture. La prière d'après-guerre qui clôt le volume est émouvante. Lisez-la, je vous prie.

L'attention ! Nous sourions de la finesse persuasive de l'auteur qui nous présente tout d'abord ce chapitre. Voilà qui prépare à l'assimilation des vérités qui vont suivre. J'ai noté ce passage, qui renferme de salutaires vérités : « J'ai toujours éprouvé une grande tristesse à la pensée qu'il est des enfants qui n'ont jamais deviné le cœur de leur mère ou l'esprit de leur père ; des parents qui n'ont jamais pénétré l'âme de leurs enfants ; des êtres qui vivent côte à côte sans vouloir saisir la beauté d'un regard ou la tristesse d'un sourire. Ils me font l'effet d'insensés qui, haletant de soif, passeraient auprès des sources sans se désaltérer ».

Sur la sérénité, Mlle Taschereau a de jolies pages. « La sérénité est la santé de l'âme, dit-elle. Certes, oui. Toutefois, n'est-elle



pas un peu sévère pour les neurasthéniques, ces exilés de la sérénité, ces victimes de l'angoisse douloureuse? Je proteste doucement. Ils « pâtissent » le plus sincèrement du monde, les pauvres anémiés des nerfs. Ils se courbent, humiliés, anéantis, désespérés. Mais sans doute l'auteur a voulu atteindre certaines névroses romantiques et parées, de bon ton, intéressantes et intéressées, qui ne sont le résultat d'aucune noble fatigue, d'aucune épreuve si lourde qu'elle fait un instant défaillir.

« La sérénité, dit encore l'auteur, vit de la foi, de l'amour, de la justice, de l'humilité et du renoncement. C'est chez les mères de famille qui peinent, chez les religieux les plus austères que nous la rencontrons le plus souvent ». Cela est vrai. Nous nous agitons si vainement que les larges et reposants horizons nous sont refusés. Le tourbillon où nous nous affolons nous communique son branle vertigineux. La vaillance indéniable de la plupart des modernes s'essouffle, trépide, s'accable elle-même. Serait-ce, ainsi que le pense Mlle Taschereau, que le manque de sérénité devient « le châtement de quiconque se prend pour le centre du monde »? Hélas! en ce siècle d'estime exagérée de l'intelligence humaine, qui donc saura se convaincre d'être sans orgueil?

Mlle Taschereau parle de l'amitié un peu à la manière de La Rochefoucauld. Son originalité persiste cependant. Elle corrige par tant de bonté naturelle, l'égoïsme que recélait l'âme du vieil ami de Mme de la Fayette. Non que la psychologie de Mlle Taschereau ne demeure très avertie. Cette réflexion un peu pénible, mais si juste, suffirait à le démontrer : « Pour conserver l'amitié d'un envieux, il faut être abonné au malheur, surtout à l'insuccès ». Qui n'a rencontré, au moins une fois sur sa route, cet envieux? Mais combien plus nombreuses se glissent sous la plume de l'auteur d'exquises maximes comme celles-ci : « Je me suis souvent demandé ce que serait la vie sans l'amitié, et instinctivement j'ai fermé les yeux comme si une lumière s'éteignait en moi ».

Le bonhomme Chrysale, — pourquoi ne pas l'évoquer à la suite de son noble contemporain M. de La Rochefoucauld — le bonhomme Chrysale serait-il heureux ou renversé si, revenant parmi nous il constatait combien les petites filles modernes savent profiter de son conseil : « Je consens qu'une femme ait des clartés de tout? » Même d'architecture, ajouterions-nous malicieusement! Et le bonhomme, un peu étonné, écouterait Mlle Taschereau disserter sur l'architecture avec son joli sens pratique et patriotique. Elle lui dirait : « Notre pays est jeune, c'est presque encore un pays de bois debout, il a fallu abattre, défricher.

Ceux qui élevèrent l'habitation ne pouvaient-êtré préoccupés de la question artistique. Mais ce poème épique est terminé. Nous vivons dans un autre temps; nous avons d'autres luttes, d'autres devoirs. Or, je crois, que le temps est venu de penser sur l'art, de préparer sa voie, d'être des précurseurs. Les époques de transition sont toujours difficiles à vivre, pleines de mérites, d'obscurés souffrances. Et le rôle de primitif n'a rien de séduisant pour l'orgueil de l'esprit. Pourtant, il doit être vécu et il faut attendre dans la patience la naissance d'un maître. Croit-on que les plus belles cathédrales de France sont jaillies spontanément du cerveau d'un homme? Notre-Dame de Paris, Chartres, Reims, Amiens sont les fruits mûrs de longues vies d'artistes ».

Et le bonhomme Chrysale, gagné par la douceur claire des yeux pensifs approuverait et les justes propos et l'attitude nouvelle. Au fait, se demanderait-il si cette petite fille saurait reconnaître un pourpoint d'un haut-de-chausse ?

Ah ! Mademoiselle Taschereau, cette intellectuelle au cœur fervent nous a donné un précieux petit livre. La sagesse, qui en déborde, est chantante comme une source et solide comme le roc moussu sur lequel demain, on édifiera.

Marie-Claire DAVELUY.

5 juin 1921.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

*La fête de Dollard* Elle fut un triomphe. Non seulement elle a obtenu, à travers toute l'Amérique française, le caractère d'universalité que nous lui souhaitions, — mais partout la fête a été célébrée avec un entrain, un enthousiasme qui l'incorporent définitivement à nos traditions. Jamais un tel ébranlement de l'âme populaire n'eût été possible, si la célébration des grands souvenirs de 1660 ne répondait à l'état d'esprit nouveau, aux inquiétudes, aux aspirations qui agitent à l'heure actuelle toute notre race française. Il nous est bien impossible, en une courte chronique, de résumer tous les faits, toutes les manifestations diverses et d'en présenter un tableau à la fois ample et précis. Notons tout d'abord les grandes célébrations publiques. Il y en eut à Québec, à Lévis, à Ottawa, à Chicoutimi, à Saint-Boniface, à Montréal, au Long-Sault, etc., etc. En toutes ces villes, la fête remua toute la population et particulièrement les jeunes gens. On sait la solennité qu'a revêtue l'hommage de la jeunesse de Montréal conduite par l'A.C.J.C., au monument Dollard du parc Lafontaine. Notre ami l'abbé Langevin-Lacroix, nous décrit en ces



pages mêmes, la veillée d'armes du 23 mai au soir à Notre-Dame et la journée du lendemain au Long-Sault. A Québec, toute la Jeunesse de la ville se donna rendez-vous sur la place de l'église Saint-Sauveur. A Chicoutimi, la fête termina un concours de travaux historiques sur Dollard. A Saint-Boniface, toute la jeunesse des écoles se porta le matin pour un office solennel à la cathédrale. Mais l'initiative la plus heureuse et la plus touchante appartient peut-être à nos amis d'Ottawa. A l'heure précise du midi, le jour même du 24 mai, toutes les cloches de la capitale et de Hull tintèrent solennellement un glas de dix-sept coups en l'honneur des dix-sept héros, glas qui fut suivi d'un carillonnement de cinq minutes. Il y a là les éléments d'une manifestation suprêmement émouvante, qu'il faudra généraliser, l'année prochaine, d'un bout à l'autre de l'Amérique française. A Lévis, les jeunes gens du cercle Notre-Dame de l'A.C.J.C. et les jeunes filles du cercle Magdeleine de Verchères vendirent la rose de Dollard au profit des œuvres de bonne presse et renouvelèrent ainsi leur beau geste de l'année dernière. Les Franco-Américains méritent aussi d'être cités à l'ordre du jour. L'*Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique* avait abondamment distribué dans les écoles le récit de Faillon et une proclamation de son secrétaire invita les petits Franco-Américains à solenniser avec éclat la fête du héros de la Nouvelle-France, et signalait en même temps des buts pratiques à chacune de ces manifestations. Que dire après cela de ce qui s'est passé à peu près partout dans nos collèges, dans nos grands et petits séminaires, dans nos couvents et jusque dans les petites écoles des rangs? Dans les communautés religieuses, les autorités avaient fait parvenir à toutes leurs maisons, des circulaires où l'on exhortait vivement à mêler les enfants à la célébration du grand jour. Un amoncellement de programmes est là devant moi. Et je n'ose énumérer parce qu'entre tant de belles choses, je ne puis choisir. Un fait pourtant se dégage : une littérature de Dollard est en train de se créer, tout comme s'est créée une littérature Jeanne d'Arc. Oh ! sans doute, le chef-d'œuvre n'est pas encore né. Mais tous ces essais de musique et de poésie nous présagent pour bientôt, nous semble-t-il, le grand artiste qui nous harmonisera la cantate de Dollard et le grand poète dont les beaux vers seront un jour dans toutes les mémoires.

*La fête restera* Une chose assurée maintenant c'est que la fête est fondée et qu'elle restera. Elle restera, sans nuire à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, pas plus qu'en France la fête de Jeanne d'Arc n'a fait tomber en désuétude le 14 juillet. Elle

restera parce qu'elle est la fête de la Jeunesse, parce qu'elle célèbre un héros qui appartient à toute la race française et que tous nos groupes peuvent acclamer, parce qu'il est d'une époque où n'existaient pas encore nos particularismes. Elle restera avec le glas des dix-sept coups entonnés l'année prochaine par tous nos clochers; elle restera avec la rose de Dollard, emblème symbolique qui a conquis tout de suite les sympathies de la foule désireuse de confesser publiquement le sens de son souvenir. Tous les calendriers, les almanachs de 1922 devront annoncer, à partir de l'année prochaine, la grande fête de l'Amérique française. Nous prions nos compatriotes qui se font fabriquer des calendriers, d'exiger que la feuille du mois de mai porte désormais, à la date du 24, cette indication en lettres bien visibles : *Fête de Dollard*.

*Nos pèlerinages historiques*      Le premier pèlerinage historique de l'Action française a eu lieu le dimanche, 12 juin

*Qui vient à Ticonderaga?*

dernier à la « Coulée de Jean Grou ». Notre ami, M. Gustave Beaudoin, nous dira, le prochain mois, avec quel joli succès. Le deuxième pèlerinage aura lieu à Ticondérage, le 9 juillet prochain. Nous serons alors au lendemain même de l'anniversaire de la victoire de Carillon. Le départ de Montréal aura lieu le 9 au matin, un samedi, en auto. Les excursionnistes iront coucher à Elizabethtown. Le lendemain vers les dix heures, ils seront à Ticondérage. Le dimanche soir on reviendra à Elizabethtown, et le lendemain soir, de bonne heure, on rentrera à Montréal. On pourra donc passer tout l'après-midi du dimanche à visiter le vieux fort, ses dépendances et le champ de bataille qui sont des réalités historiques merveilleusement conservées.

Les pèlerins sont priés de s'inscrire tout de suite à nos bureaux afin que nous puissions régler le plus tôt possible certains détails d'ordre matériel, et, par exemple, retenir les chambres pour le coucher à Elizabethtown. En route donc pour Ticondérage, puis pour le fort de l'Île-aux-Noix et celui de Chambly ! Ces choses viennent à leur heure. Le 18 mai dernier, Mlle Marie-Claire Daveluy, accompagnée d'un groupe d'amies, allait de nouveau déposer sa gerbe de fleurs au pied du monument de Jeanne-Mance à l'Hôtel-Dieu. Tout récemment un groupe d'élèves du collège de Saint-Jean, s'en allaient visiter le fort Chambly. Autant de bons signes. Nous apprenons à connaître la physionomie morale de la patrie et bientôt la mystique de notre histoire aura conquis l'âme populaire.

Jacques BRASSIER.



# TABLE DES MATIERES

Vol. 5 — 5ème année

1er semestre 1921

JANVIER—	PAGES
Mot d'ordre — <i>Le recensement de 1921</i> .....	3
Le problème économique — <i>L'indépendance économique des Canadiens français</i> , Édouard MONTPETIT.....	4
<i>Le Ruisseau</i> , vers, abbé Arthur LACASSE.....	22
<i>Notre doctrine</i> , abbé Lionel GROULX.....	24
<i>Les origines de l'Action française</i> , Pierre HOMIER.....	33
<i>Nos archives</i> , Aegidius FAUTEUX.....	42
<i>Chronique des affaires</i> , Ernest BILODEAU.....	48
<i>Au pays de l'Ontario</i> , Un mort qui parle d'Action française, Aurèle GAUTHIER	55
<i>Les Livres</i> — « <i>Nos Voyageurs</i> » abbé Philippe PERRIER.....	61
<i>La Vie de l'Action française</i> , Jacques BRASSIER.....	63
FÉVRIER—	
Mot d'ordre — <i>Pour la fraternité française</i> .....	65
Le problème économique — <i>L'aspect moral</i> , Antonio PERRAULT.....	66
<i>De l'art monumental et de son influence sur le goût populaire</i> , Marg. TASCHEREAU	86
<i>Formation classique</i> , R. P. AdélarD DUGRÉ, s.J.,.....	92
<i>Chronique franco-américaine</i> , <i>Notre ver rongeur</i> , Charles DOLLARD.....	98
<i>Notre année littéraire</i> , Henri d'ARLES.....	105
<i>A travers la vie courante</i> , Pierre HOMIER.....	118
<i>Les Livres</i> — « <i>La résistance aux lois injustes</i> », R. P. Gilles MARCHAND, o.m.i.	122
« <i>Les forteresses du catholicisme</i> », abbé Philippe PERRIER.....	123
<i>La Vie de l'Action française</i> , Jacques BRASSIER.....	125
Partie documentaire — <i>Lettres des supérieurs des congrégations enseignantes à</i> <i>Mgr Ross</i> .....	126
MARS—	
Mot d'ordre — <i>Pour les livres de chez-nous</i> .....	129
Le problème économique — <i>Les lacunes de notre organisation économique</i> , Olivar ASSELIN.....	130
<i>Dollard</i> — <i>Épilogue au pied du monument</i> , Joyberte SOULANGES.....	147
<i>Préparons le recensement</i> , Joseph BOUCHARD.....	151
<i>Sauvons nos « roches qui parlent »</i> , Gustave BEAUDOIN.....	163
<i>Au seuil de l'Histoire</i> — L'anniversaire de Philippe Landry, R. P. Théophile HUDON, s.J.,.....	170
<i>Aux origines de la Saskatchewan</i> , Un SAUVAGE.....	182
<i>La Vie de l'Action française</i> , Jacques BRASSIER.....	190
Partie documentaire — « <i>Remember Quebec</i> ».....	191

## AVRIL—

Mot d'ordre — <i>Pour la fête de Dollard</i> .....	193
Le problème économique — <i>Notre avoir économique</i> , Émile MILLER .....	194
<i>La rentrée des pêcheurs</i> , (vers), Alphonse DÉSEILETS .....	209
<i>Un essai d'art dramatique</i> , Henri d'ARLES .....	212
<i>Le Pacifique Canadien et la Langue française</i> , Antonio PERRAULT .....	219
<i>Par delà nos frontières</i> , Louis-D. DURAND .....	220
Chronique littéraire — <i>Pierres d'Attente</i> , François HERTEL .....	227
<i>A travers la vie courante</i> , Pierre HOMIER .....	246
Les livres — « <i>Une maîtrise d'art au Canada</i> » Louis DELIGNY .....	249
<i>La Vie de l'Action française</i> , — Jacques BRASSIER et Anatole VANIER .....	250

## MAI—

Mot d'ordre — <i>Pour la fête nationale</i> .....	257
Le problème économique — <i>Le facteur agricole</i> , Anatole VANIER .....	258
<i>Une étape</i> , Pierre HOMIER .....	274
Les nationalités qui luttent — <i>En Pologne</i> , Émile BRUCHÉSI .....	279
<i>Pour le recensement</i> — L'Action française .....	293
<i>Une grande date</i> , abbé Lionel GROULX .....	294
Au pays de l'Ontario — <i>L'imbroglio scolaire</i> , Aurèle GAUTHIER .....	306
Chronique d'art — <i>De notre architecture</i> , Louis DELIGNY .....	313
<i>La Vie de l'Action française</i> , Jacques BRASSIER .....	319

## JUIN—

Mot d'ordre — <i>Nos régiments et la langue française</i> , L'ACTION FRANÇAISE .....	321
Le problème économique — <i>Notre industrie</i> , Georges PELLETIER .....	322
<i>Le pèlerinage de Dollard</i> , abbé Edmond LANGEVIN-LACROIX .....	357
<i>Les conditions de notre avenir</i> , abbé Arthur CUROTTE .....	362
<i>Amitiés catholiques françaises à l'étranger</i> , Anatole VANIER .....	372
Les livres — « <i>Etudes</i> » de Marguerite Taschereau, Marie-Claire DAVELUY .....	377
<i>La Vie de l'Action française</i> , Jacques BRASSIER .....	380



# Pratiquez l'Économie

systématiquement : c'est la meilleure manière d'accumuler un petit capital. — Pour cela, ouvrez un compte d'épargne à

## La Banque Nationale

Siège Social: Québec

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française, 325 succursales et agences au Canada. Actif : plus de \$72,000,000. Correspondants dans le monde entier.



## DERNIERES NOUVEAUTES

de la Bibliothèque de l'Action Française

### VIENT DE PARAÎTRE

DOLLARD — L'épopée de 1660 racontée à la jeunesse, par Joyberte Soulanges, 53 dessins de Laflamme, couverture chromo de Du Bois, 100 pages... .. .50

CONSIGNES DE DEMAIN — Doctrines et origines de l'Action française, par MM. Perrault, Groulx et Homier, 24 pages : 10 sous, 45 sous la douzaine, \$6.00 le cent.

### PARAITRA LE 1er JUIN

NOS HISTORIENS — Etude de critique littéraire, par Henri d'Arles, 260 pages... .. .90

### PARAITRA LE 10 JUIN

VERS L'EMANCIPATION — Cours d'histoire, par l'abbé Lionel Groulx, 280 pages... .. .90

### L'ACTION FRANÇAISE

369, rue St-Denis, Montréal.

Grand choix de livres de prix. — Rabais de 25 à 60%. — Demandez le catalogue.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉCOLE DES  
**Hautes Études Commerciales**  
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

---

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

---

BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,  
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

---

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

---

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.



## “COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

# ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d’un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D’ÉDUCATION

## La Banque d’Hochelaga

FONDEE EN 1874

---

Capital Autorisé.....	\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve...	8,000,000
Total de l’Actif.....	75,700,000

---

L’accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l’homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu’en autant qu’il est exempt des anxiétés financières par l’exercice d’une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D’EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s’édifie l’avenir.

**NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE**

Recommandez-vous de l’ACTION FRANÇAISE chez l’annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

# POUR LIRE EN VACANCES

## BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

Choix de romans pour les jeunes filles et la famille

A 75 SOUS

### AIGUEPERSE :

Le choix de Maura  
Les combats de la vie  
La Fresnaye  
Kerdelek doit, Kerdelek  
veut  
Revanche  
La route a des épines

### CHAMPOL :

L'argent des autres  
Les deux marquises  
L'homme blanc  
L'idéal de l'oncle Caillou  
Le roman d'un égoïste  
Sophie ma plus jeune

### ROGER DOMBRE :

Le cheveu de mon existen-  
ce  
Dardanelle et Cie  
Mariage d'ours  
Mon prince  
La perle des belles-mères

### DU CAMPFRANC :

Amour et mère  
Chaîne renouée  
Colibri  
Lumière  
Les semeurs  
Toit de chaume  
Une bonne affaire

### DELLY :

Les hiboux des roches rou- ges	L'exilée
Le secret de la Luzette	Une femme supérieure
Dans les ruines	Magali
	La maison des rossignols

Et nombre d'autres titres des meilleurs auteurs

---

**Librairie DEOM,** 251 EST,  
rue Ste-Catherine.  
**MONTRÉAL**



# DERNIERES NOUVEAUTES

## de la Bibliothèque de l'Action Française

- Vers l'émanicipation — Cours d'histoire, suite de "Lendemains de conquête", abbé Lionel Groulx, 312 pages... 1.00
- Nos historiens — Etude de critique littéraire, Henri d'Arles, 250 pages... .90
- Dollard — L'épopée de 1660 racontée à la jeunesse, Joyberte Soulanges — 33 dessins de Laflamme, couverture 2 couleurs de Dubois, 108 pages... .50
- Consignes de demain — Doctrine et origines de l'Action française, MM. Perrault, Groulx et Homier, 24 pages... .10

### SOUS PRESSE

- Les Récollets au Canada, Un Frère Mineur, 24 pages, 3 dessins, couv. 2 couleurs... .10

### AUTRES OUVRAGES RECENTS

- Acadie, Richard et Henri d'Arles, tome III, 550 pages, 7 $\frac{1}{2}$  x 10... 2.50  
Les tomes I et II se vendent... 5.00
- Cours d'histoire du Canada, Thomas Chapais, tome II, 1791-1814, 350 pages... 2.00  
Le tome I se vend... 1.50
- Le Pape Infaillible, abbés Arthur Curotte et Philippe Perrier et Henri Bourassa, 140 pages... .60

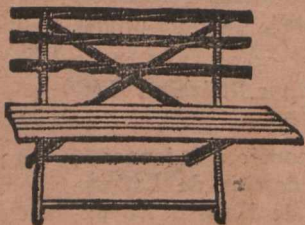
## ***l'Action Française***

369, rue Saint-Denis,

Montréal.

Port en plus dans tous les cas—12 vol. pour le prix de 10.

# Pour le temps des vacances



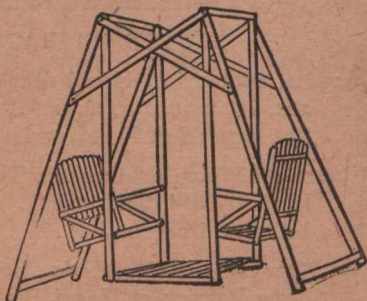
## BANCS

BANCS PLIANTS en bois dur, très solides et bien finis, pour le parterre, le jardin ou la vé-  
randa. . . . . **2.25**

Vous trouverez à ce rayon le plus bel assortiment de tout ce que vous pouvez désirer pour le temps des vacances et des chaleurs : bancs, hamacs, chaises et lits pliants, jeux de croquet, valises de voyage, drapeaux et décorations de toutes sortes.

## BALANÇOIRES

BALANÇOIRES sur montants, peintes en rouge ou naturel, pour 4 person-  
nes. . . . . **12.95**



Toutes ces marchandises sont de la meilleure qualité et nos prix sont les plus bas.

**Dupuis Frères**

447-449 AV. STE. CATHERINE EST

rues St-André et St-Christophe,  
Montréal